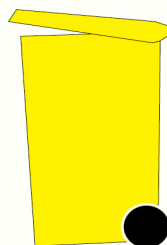
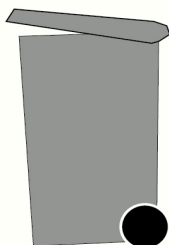


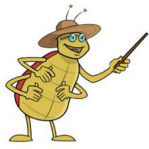


Rapport détaillé du prix et de la qualité du service public d`élimination des déchets



2015





La **loi Barnier**, relative au renforcement de la protection de l'environnement, met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.



Ce rapport annuel sur l'exploitation des services de traitement des ordures ménagères est obligatoire et répond aux articles L1411-13, et L5211-39 du **Code Général des Collectivités Territoriales**.



Il est établi conformément au **décret 2000-404 du 11 mai 2000** relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets paru au **Journal Officiel** numéro 1112 du 14 mai 2000, page 7265, retraçant les conditions économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets s'exécute.

Ce rapport représente un outil d'information essentiel quant à la transparence de la gestion des déchets des ménages.

Il a pour objectif de présenter :

- Les résultats techniques ;
- Les dispositifs d'élimination et de valorisation des déchets ménagers ;
- Les résultats financiers.

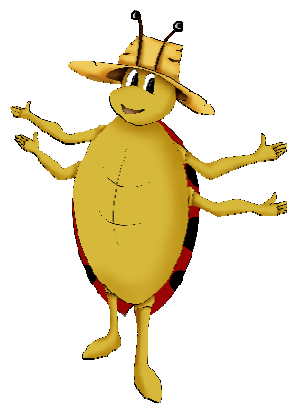


TABLE DES MATIERES

1^{ère} PARTIE : PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITE	4
A/ Population	4
B/ Compétences générales	4
C/ Territoires et description des compétences de la collectivité	5
D/ CIREST : en quelques chiffres	6
E / Synoptique des flux de déchets sur le territoire Est en 2015	7
2^{ème} PARTIE : LES EQUIPEMENTS EXISTANTS ET LES PROJETS	8
A/ Les équipements existants :	9
B/ Projets en cours : une nouvelle déchèterie (Gd Canal), la recyclerie, extension PFC STR.	9
<u>3^{ème} PARTIE : LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS</u>	a)Le Programme Local de Prévention des Déchets
	Erreur ! Signet non défini.
b) Les actions de prévention en 2015	Erreur ! Signet non défini.
4^{ème} PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES	13
A/ La collecte	14
A.I. La collecte sélective en bornes d'apport volontaire	14
A.II. La collecte sélective des recyclables secs en bacs jaune	16
A.III. La collecte des déchets résiduels en bacs gris/vert	18
A.IV. La collecte des encombrants collectés en porte à porte	19
A.V. La collecte des déchets verts collectés en porte à porte	20
A.V. La collecte des ferrailles en vrac collectés en porte à porte	21
A.VII. La collecte des VHU	22
A. VIII. La collecte des caissons (Rotations)	22
A. VII. Les déchèteries et les filières REP	23
▪ La valorisation des huiles de vidange	24
▪ La valorisation des piles et batteries usagées	24
▪ La valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques	24
B/ Le traitement	25
B. I. Le centre de tri	25
B. III. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts	26
B. II. L'enfouissement des déchets	28
B. IV. Le bilan des déchets traités	29
C/ L'emploi	31
5^{ème} PARTIE : BILAN FINANCIER DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MENAGERS	33

A/ Le bilan comptable	33
A. I. Les dépenses de fonctionnement	33
A. II. Recette de fonctionnement	35
<i>La taxe d'enlèvement des ordures ménagères</i>	35
<i>La vente de tickets de déchèteries</i>	35
<i>La Redevance Spéciale d'Élimination</i>	35
B Résultat d'exploitation	37
6^{ème} PARTIE : SYNTHÈSE DES DONNÉES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES	38
7^{ème} PARTIE : Comptabilité analytique : Compta-Coût 2013	40
• Les coûts analytiques par collectivité	41

Présentation générale

1^{ère} PARTIE : PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITE

A/ Population

La Communauté d'Agglomération du territoire Est exerce la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés. Elle a transféré la compétence traitement au SYDNE depuis le 1^{er} mai 2015.

Elle regroupe les six communes suivantes : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Rose, et Salazie.

Il est précisé en préambule la population de référence: chiffres INSEE connus

Communes	(Tableau 1) Population municipale	
	2014	2015
Bras-Panon	12 298 hab.	12 616 hab.
Plaine des Palmistes	5 574 hab.	5 741 hab.
Saint-André	54 721 hab.	56 156 hab.
Saint-Benoît	36 025 hab.	36 131 hab.
Sainte-Rose	6 777 hab.	6 782 hab.
Salazie	7 320 hab.	7 226 hab.
Population totale	122 715 hab.	124 652 hab.
Source	<i>Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2015 - date de référence statistique : 1er janvier 2012</i>	<i>Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2016 - date de référence statistique : 1er janvier 2013</i>

B/ Compétences générales

Le service d'élimination des déchets comprend :

- la pré-collecte et la collecte des ordures ménagères et assimilées (en bacs poubelles et bornes d'apport volontaire),
- l'enlèvement des encombrants et déchets verts en porte à porte,
- l'enlèvement des carcasses de voitures des particuliers,
- la gestion des déchèteries,
- la sensibilisation des usagers à une bonne gestion de leurs déchets par la brigade des ambassadeurs du tri,
- la participation à la définition de nouvelles filières de déchets.

La traduction opérationnelle de ces compétences repose sur une complémentarité de services privatisés et de prestations réalisées en régie.

Le traitement des 7 flux a été réalisé par la CIREST de janvier à avril puis par SYDNE.

C/ Territoires et description des compétences de la collectivité

Ci-après un état récapitulatif :

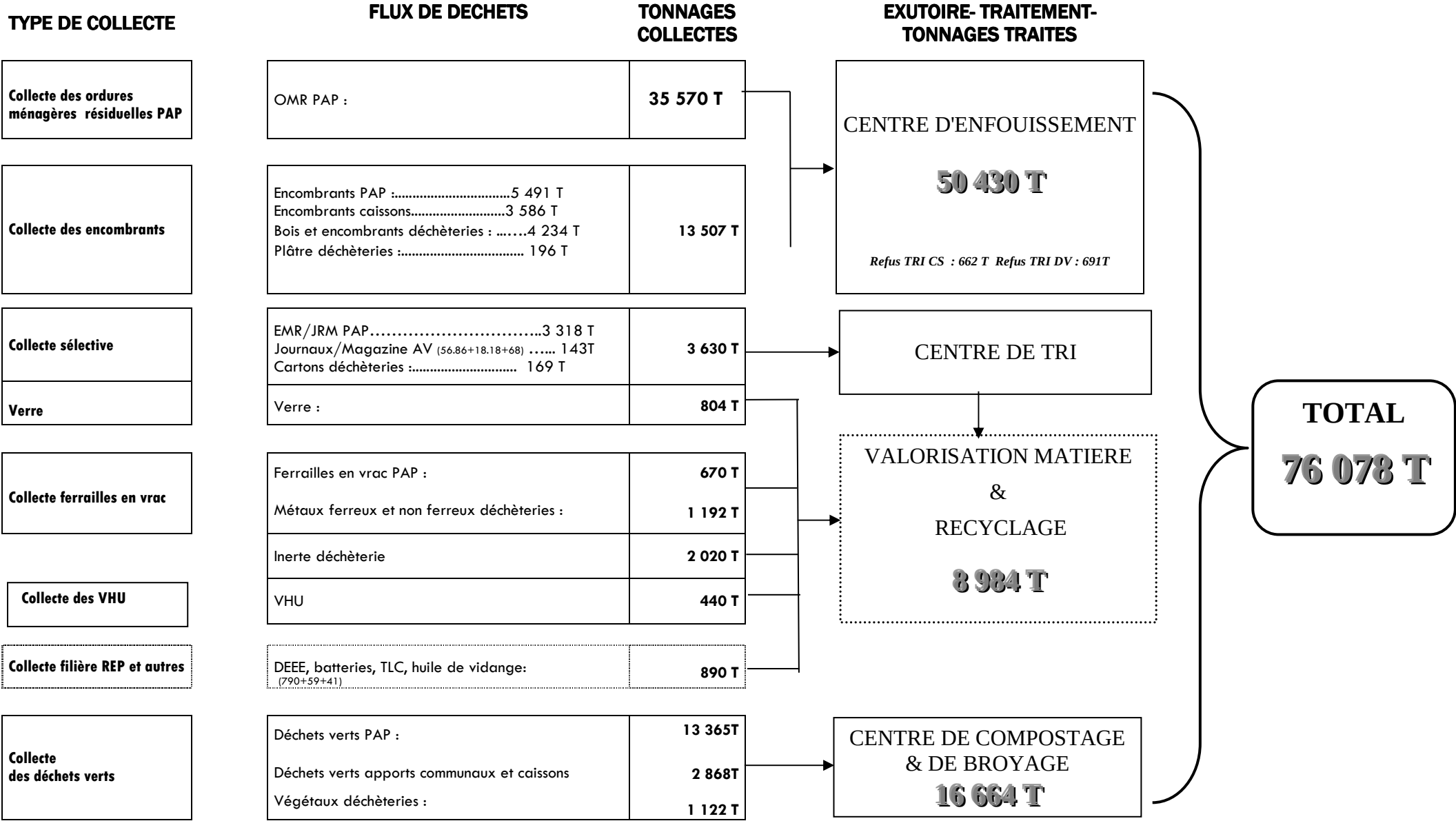
(Tableau 2) Description de la collectivité				
				
6 communes : Bras Panon, Plaine des Palmistes, Saint André, Sainte Rose, Saint Benoît, Salazie				
Financement par la TEOM, la RSE, la régie déchèteries et le budget général				
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE				
Collecte et Traitement				
Flux/Services	Mode de gestion	Mode de collecte	Fréquence	Exutoire
Ordures ménagères	Prestation	PAP	C2 sur tout le territoire, excepté Salazie (C1) et Plaine des Palmistes (C1 l'hiver / C2 l'été)	ISDnD Ste Suzanne
Emballages	Prestation	CS	C0,5 (2/mois)	Centre de tri Ste Marie
JRM	Prestation	CS		Centre de tri Ste Marie
Verre	Prestation	AV	1 fois/mois au minimum	Métal Réunion au Port
Déchets des déchèteries	Prestation	Un réseau de 6 déchèteries : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Sainte-Rose, Saint-Benoît, Salazie		
Encombrants	Prestation	PAP	C0,25(1 /mois)	ISDnD Ste Suzanne
Déchets verts	Prestation	PAP	C0,25 à C0,5 (1 à 2/mois selon saisonnalité)	- PFC Sainte-Rose -Sites de broyage Ma Pensée et Paniandy à Bras Panon
Autres déchets : - VHU et ferrailles	Prestation	sur bon de commande		-Métal Réunion au Port (VHU et ferrailles) janv.à juillet -CRMM à Sainte Marie (VHU) depuis Août 2015)

D/ CIREST : en quelques chiffres (Tableau 3)

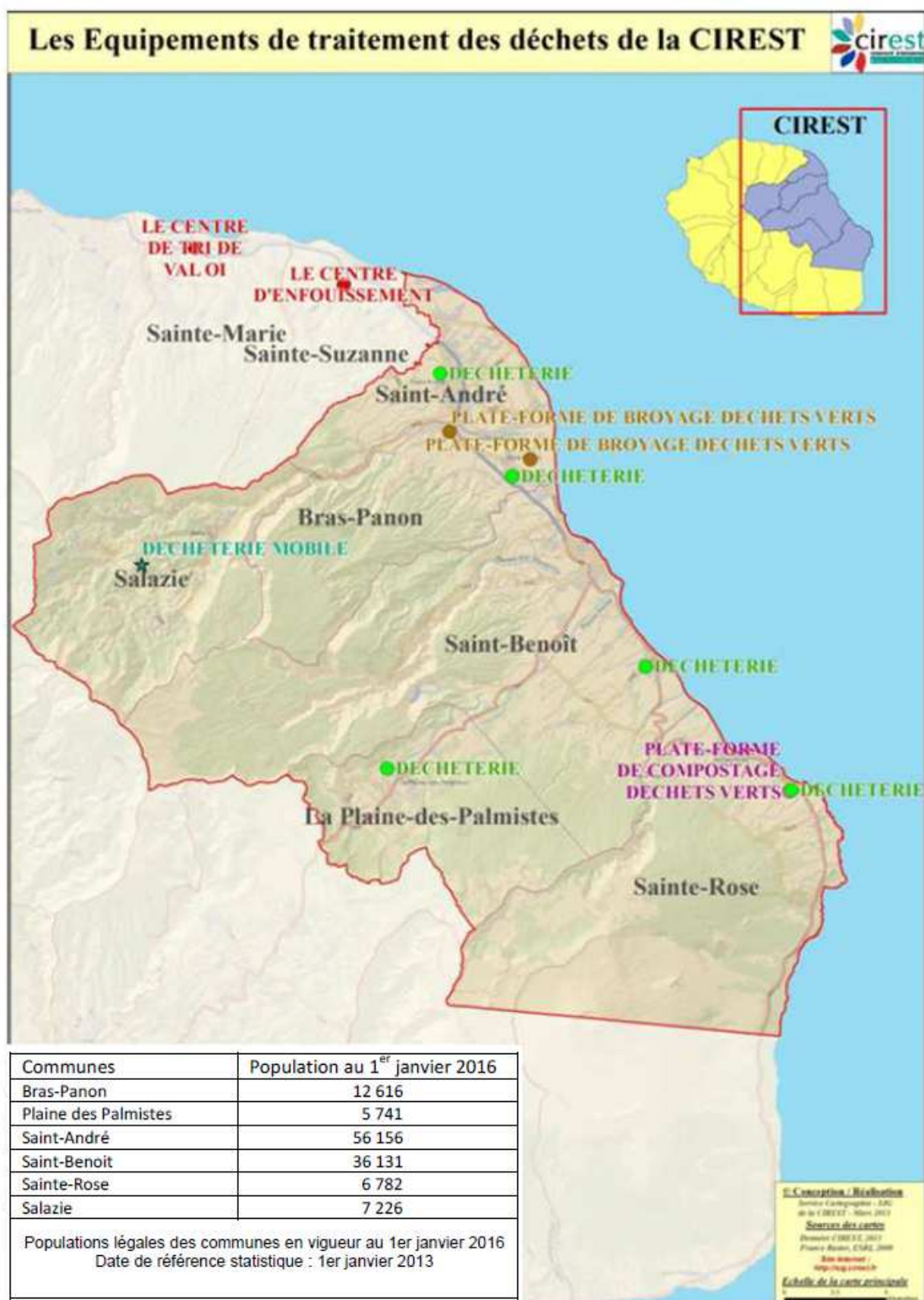
Population (chiffres INSEE connus)	2012 : 120 272 hab.		2013 : 122 225 hab.		2014 : 122 715 hab.		2015 : 124 652 hab.		Variation globale sur 4 ans (en ratio)
Type de déchets	TONNAGE	Ratio global kg/hab./an	TONNAGE	Ratio global kg/hab./an	TONNAGE	Ratio global kg/hab./an	TONNAGE	Ratio global kg/hab./an	
OMR (bacs gris)	34 157 T	284 kg/hab./an	33 966 T	278 kg/hab./an	33 795 T	275 kg/hab./an	35 570 T	285 kg/hab./an	+0.48%
EMR/JRM PAP (bacs jaune +AV)	3 421 T	28 kg/hab./an	3 370 T	28 kg/hab./an	3 315 T	27 kg/hab./an	3 461 T	28 kg/hab./an	-0.84%
Verre	685 T	6 kg/hab./an	787 T	6 kg/hab./an	743 T	6 kg/hab./an	804 T	6 kg/hab./an	+16.67%
TOTAL (1) Ordures ménagères (OM)	38 263 T	318 kg/hab./an	38 123 T	312 kg/hab./an	37 853 T	308 kg/hab./an	39 835 T	320 kg/hab./an	0,49%
Encombrants PAP, déchèteries et caissons	14 197 T	118 kg/hab./an	14 980 T	123 kg/hab./an	16 493 T	134 kg/hab./an	13 507T	108 kg/hab./an	+8.17%
Recyclables : Ferrailles en vrac, métaux et cartons déchèteries ? inertes, TLC, DEEE, batteries,	2 608 T	22 kg/hab./an	2 653 T	22 kg/hab./an	2 754 T	23 kg/hab./an	2 921 T	23 kg/hab./an	+6.51%
Inertes							2 020 T	16 kg/an/hab	100.00%
Déchets verts PAP,déchète ries, caissons et apports communaux	19 585 T	163 kg/hab./an	22 973 T	188 kg/hab./an	20 975 T	171 kg/hab./an	17 355 T	139 kg/hab./an	-14,58%
TOTAL (2) Encombrants ménagers	36 390 T	303 kg/hab./an	40 606 T	332 kg/hab./an	40 222 T	328 kg/hab./an	35 803	286 kg/hab./an	-5,61%
VHU (3)	323 T	3 kg/hab./an	330 T	3 kg/hab./an	273 T	2 kg/hab./an	440 T	4 kg/hab./an	17,66%
TOTAL GENERAL DMA (1)+(2)+(3)	74 976 T	624 kg/hab./an	79 059 T	647 kg/hab./an	78 348 T	638 kg/hab./an	76 078	610 kg/hab./an	-2,19%

Le synoptique présenté ci-dessous donne rapidement une vue globale sur l'ensemble des tonnages collectés, traités, valorisés en 2015, ainsi que les différents filières de destination de différents produits :

E / Synoptique des flux de déchets sur le territoire Est en 2015
(Figure 1)



(Figure 2)



A/ Les équipements existants :

(Tableau 4)

EQUIPEMENTS EXISTANTS - LOCALISATIONS		DECHETS RECEPTIONNES
DÉCHETERIES		▪ Déchets verts, ▪ Encombrants/bois, gravats, inertes, ▪ Métaux, cartons, DEEE, Emballages, ▪ Piles, lampes, ▪ Huiles de vidange, ▪ Vêtements, ▪ <i>Placoplatre uniquement déchèteries Saint-André, Bras-Panon et Sainte-Anne</i>
Saint-André	300 rue du Stade	
Bras-Panon	14 rue des Lilas	
Sainte-Anne	85 chemin Morange	
Plaine des Palmistes	51 avenue du Stade	
Sainte-Rose	252 RN2 Derrière le Pôle environnement	
Salazie (déchèterie mobile mise en place à la mi-février 2013)	Déchèterie mobile en alternance sur les quartiers : Grand Ilet, Hell-bourg, Mare à Vieille Place et Salazie Village	▪ Encombrants/bois, ▪ Déchets verts, métaux, cartons DEEE
CENTRE DE TRI	<i>Le centre de tri, prestataire de la CIREST, situé dans la zone d’activité de la Mare à Sainte-Marie appartient à la société VAL OI, filiale du groupe NICOLLIN</i>	
VAL OI	Sainte-Marie	• Carton, J.R.M • Emballages ménagers (issus du bac jaune)
PLATE FORME	<i>La CIREST est propriétaire de la plate forme de compostage de Sainte-Rose, son exploitation étant confiée dans le cadre d’un marché public à la société STAR.</i>	
VALOREST : Broyage	Site Paniandy Bras-Panon Site Bras-Panon	• Déchets Verts (issus des collectes en PAP, de caissons mairie et toutes les déchèteries)
STAR : Compostage	252 RN2 Sainte-Rose	
CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE	<i>L’Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDnD) situé au lieu-dit les 3 frères à Sainte-Suzanne appartient à la société STAR.</i>	
STAR : ISDnD	Sainte-Suzanne	▪ OMR, ENC, BOIS, GRAVATS, PLACO
VALOREST	Bras Panon	▪ Inerte

B/ Projets en cours : une nouvelle déchèterie (Gd Canal), la recyclerie, extension PFC STR.

- ☞ Une seconde déchèterie sur Saint-André (Ouverture prévue 1^{er} semestre 2016).
- ☞ Appel à projet a été lancé pour la création d'une ressourcerie.
- ☞ Un dossier ICPE a été déposé pour la mise aux normes de la plate forme de broyage de déchets verts de Paniandy.
- ☞ L'Extension de la plate forme de compostage de Sainte-Rose a été livrée fin décembre 2014.

a) Le Programme Local de Prévention des Déchets

En juillet 2011, la CIREST a signé un accord cadre avec l'ADEME pour le financement du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) qui vise à réduire de 7% la production des ordures ménagères et assimilées (OMA) dans les 5 prochaines années.

Suite au décret du 10 juin 2015, la compétence « prévention des déchets » est devenue obligatoire pour les collectivités en charge de la collecte des déchets ménagers. La CIREST a donc adopté son PLPDMA et ses 13 actions par délibération du Conseil Communautaire du 5 novembre 2012.

En 2015, la production des OMA a baissé de 6,1% par rapport à 2010, année de référence pour la CIREST. Concernant les DMA globalement, l'objectif de réduction de -7% est atteint entre 2010 et 2015, passant de 665 à 619 kg/hab.

b) Les actions de prévention en 2015

L'année 2015 marque la 4^e année du PLPD, au cours de laquelle la CIREST s'est investie sur l'ensemble des actions du programme. On peut retenir les éléments suivants :

▪ Action n°1 – Promotion des achats écoresponsables en grandes surfaces



Initiée en 2012, cette action vise à sensibiliser les usagers sur leurs comportements d'achat et de consommation. L'opération est conduite 3 fois par an, soit 12 journées d'animation, qui ont permis de toucher 2 000 personnes en 2015 (distribution du guide « Achats Malins »). La nouveauté en 2015 porte sur l'utilisation de tablettes tactiles avec un quiz interactif et les lots à la clé, auquel 600 usagers ont participé. L'action a été relayée par Vindémia pendant la SERD.



▪ Action n°2 – Education des primaires à la prévention des déchets

En 2015, la CIREST a réalisé 34 interventions sur le thème de la réduction des déchets, et 79 interventions sur les gestes écocitoyens, ce qui a permis de sensibiliser près de 3.400 enfants de CM1 et CM2. On retiendra que l'utilisation des livrets pédagogiques a boosté la demande d'interventions scolaires. Par ailleurs, la CIREST a lancé un appel à candidature en août 2015 pour la création d'un jardin potager dans les écoles. 3 écoles ont été retenues et chacune sera accompagnée par le CFPPA et le GAB Réunion au cours de 6 ateliers de 2 heures à compter de février 2016.

▪ Action n°3 – Dématérialisation des documents chez les habitants

Cette action de sensibilisation porte sur 2 campagnes de communication par an pour encourager les usagers à adhérer aux services en ligne proposés par les entreprises : téléphonie mobile, banque, fournisseur d'eau ou d'électricité... En 2015, la CIREST a noué 3 partenariats avec Orange, la CISE et VEOLIA Eau pour installer des kakémonos dans les agences du territoire Est valorisant la dématérialisation. De plus, la Collectivité a diffusé un spot animé sur les écrans au-dessus des caisses de 4 grandes surfaces du territoire pendant la SERD 2015.



- **Action n°4 – Réduction des déchets de bureau dans les administrations**

En matière d'éco-exemplarité, la CIREST a rencontré en 2015 la mairie de St Benoît, le GHER et l'EHPAD de St André. Malheureusement, les administrations ont du mal à se mobiliser en interne, malgré une sollicitation régulière de l'intercommunalité. A la CIREST, la consommation de papier est restée stable entre 2014 et 2015 (17 kg/agent). Une seconde vague de sensibilisation sera organisée en 2016 compte tenu du turnover des agents.

- **Action n°5 – Compostage sur les sites publics**

En 2015, la CIREST a travaillé sur l'extension de la pratique du compostage sur les cimetières. Ainsi, 5 sites ont été équipés de bacs à compost en 2015 : les 4 cimetières de St André et le cimetière de Bras Panon. A l'occasion de la Toussaint, la cellule Compostage a renouvelé la sensibilisation sur les cimetières pour informer les usagers des nouveaux équipements mis à leur disposition.

Au 31 décembre 2015, le détail des sites publics équipés est le suivant :

Sites	Nb de sites équipés	Nb de bacs en place	Taux d'équipement
École	44	52	56%
Collèges	14	34	93%
Lycées	5	6	63%
Cuisines scolaires	10	10	91%
Cimetières	9	31	82%

- **Action n°6 – Réduction des imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres**

Le Stop Pub est mis à disposition des usagers en différents lieux du territoire : mairies, cases, bibliothèques... En 2015, les ambassadeurs ont également réalisé une opération en porte à porte dans plusieurs quartiers, et 24% des foyers présents ont accepté de coller l'autocollant. L'opération sera donc renouvelée en 2016. Selon les derniers chiffres fournis par la Poste, le taux d'apposition du Stop Pub sur le territoire est de 4,2%, soit 40 T de

déchets évités/an, contre un taux d'équipement national de 9%.

- **Action n°7 – Généralisation du compostage chez les particuliers**

En 2015, la CIREST a poursuivi son action de promotion du compostage domestique malgré la baisse de l'effectif de la cellule Compostage (2,3 ETP en 2015). 14 journées d'animation ont été organisées sur les marchés forains et les manifestations du territoire : Foire Agricole de Bras Panon, Festi-plantes, Fraich'Attitude...

L'année 2015 a été marquée par la fin du marché d'acquisition de bacs à compost et accessoires, coïncidant avec la fin des financements (Feder, Ademe, Département). Le territoire Est affiche néanmoins un taux d'équipement de 43% des maisons individuelles, et les enquêtes en porte à porte témoignent que la majorité des usagers dotés utilisent effectivement leur bac.

Globalement, on estime que la pratique du compostage domestique permet d'éviter 2 700 T de biodéchets par an sur le territoire.



- **Action n°8 – Lutte contre le gaspillage alimentaire au collège**

Chaque année, la CIREST accompagne 2 collèges pour sensibiliser et mettre en œuvre des mesures pour réduire le gaspillage alimentaire. La démarche associe les adultes et les élèves à chaque étape : état des lieux, réflexion sur les enjeux, concertation, mise en œuvre de mesures concrètes, évaluation et communication. Pendant l'année scolaire 2015/2016, les collèges Chemin Morin (St André), Alexandre Monnet (St Benoît) et Bras Panon. L'action touche 75 élèves et impacte 1 450 repas servis/jour.

L'action a été étoffée en 2015 en s'inspirant de la méthodologie utilisée par l'ADEME pour l'action ciblant les primaires. La

CIREST s'est ainsi équipée d'une balance adaptée pour réaliser des pesées par composante, et a prévu l'intervention d'un prestataire pour réaliser un atelier d'éveil sensoriel pour la classe pilote.



En 2015, la CIREST a bénéficié d'un cofinancement de la DAAF pour cette action.

- **Action n°9 – Développement des circuits de réemploi**

En 2015, la CIREST a organisé 6 journées de promotion de l'annuaire du réemploi dans les déchèteries du territoire, ce qui a permis de sensibiliser 700 personnes. Le sondage téléphonique, qui sera renouvelé en 2016, donnera des indications sur les comportements des usagers en matière de réemploi.

- **Action n°10 – Création d'un réseau de ressourceries**

En 2015, la CIREST a lancé un appel à projets pour la création et la gestion d'une ressourcerie intercommunale. Parmi les 3 dossiers reçus, c'est celui de l'ADRIE, association pour le développement des ressourceries, l'insertion et l'environnement, qui a été retenu. L'ADRIE et la CIREST ont signé un contrat d'objectifs sur 3 ans et la ressourcerie ouvrira en 2016, avec une contribution de la CIREST de budget prévisionnel de 283 700 €

sur la période. Les principales caractéristiques sont les suivantes : implantation sur 948 m² sur la ZI 1 de Bras Fusil (St Benoît), 12 emplois en CDDI + un encadrant et 120 tonnes de déchets captés en 2016.

- **Action n°11 – Utilisation des couches lavables en crèches**

En 2015, la CIREST a attribué une subvention à 3 micro-crèches, soit 30 places agréées, pour le renouvellement de leur stock de couches lavables. Malheureusement, aucune crèche ne s'est convertie aux couches lavables en 2015,



malgré 2 réunions d'informations organisées avec la commune de St André.

En 2015, la CIREST a également réalisé une exposition de 15 photos d'enfants portant des couches lavables. L'exposition a été relayée par le Département sur son site internet et a également été présentée lors de la journée des assistantes maternelles organisée au Palais de la Source en novembre 2015. Dans l'Est, l'exposition a vocation à être accueillie dans les PMI, dans les crèches et chez les professionnels de la petite enfance (pédiatres, sages-femmes...)

- **Action n°12 – Réduction des biodéchets chez les professionnels de la restauration et du tourisme**

L'action portait initialement sur le compostage, mais elle a été étendue aux biodéchets plus largement. En effet, 72 établissements pratiquent déjà le compostage, ce qui est déjà satisfaisant. La CIREST souhaite donc élargir l'action touchant les professionnels au Doggy Bag. En 2015, un état des lieux des pratiques en matière de gestion des restes de repas a été réalisé et il s'avère que la majorité des restaurateurs interrogés sont favorables à une action de promotion du Doggy Bag. En 2016, la CIREST travaillera donc sur la réalisation d'un kit de communication pour les restaurants.

▪ **Action n°13 – Pratiques de jardinage au naturel et zéro phyto**

En 2015, la CIREST a accordé une subvention à l'association Jardin du cœur 974 pour les jardins partagés de la Confiance. Par ailleurs, la CIREST a réalisé un guide « Jardiner sans polluer » à destination des jardiniers amateurs. Un stand a également été créé sur le même thème, et inauguré lors de la manifestation Festiplantes à St André en septembre 2015. Enfin, la CIREST a lancé un concours sur les jardins potagers mais cette initiative n'a pas reçu un grand succès auprès de la population.



Concernant le volet zéro phyto, la CIREST a accordé une subvention au CFPPA (antenne du lycée agricole de St Paul) pour accompagner les communes de St André et de la Plaine des Palmistes dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces verts publics.

En 2015, la CIREST a bénéficié d'un cofinancement de l'Office de l'Eau et de la Chambre d'Agriculture pour cette action.



Répartition des livraisons de bacs à compost en 2015

(Tableau 5)

En outre, dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, une nouvelle action a été initiée autour du compostage : - le compostage individuel dans les cimetières municipaux.

4^{ème} PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES

Communes	BP	PLP	STA	STB	STR	SAL	TOTAL
350 litres livrés	53	25	145	113	4	27	367
750 litres livrés	33	49	112	127	11	24	356
750 litres livrés bacs pédagogiques	2	-	10	5	-	-	17
TOTAL livrés	88	74	267	245	15	51	740
TOTAL en place	1 606	1 659	4 796	3 768	1 231	1 563	14 623

A/ La collecte

A.I. La collecte sélective en bornes d'apport volontaire

Installé en 2000 sur le territoire Est, le réseau de **Bornes d'Apport Volontaire** destiné à accueillir le verre, les journaux/magazines et les emballages (cardonnets, métalliques et plastiques), comptabilise 284 unités au 31 décembre 2015.

En 2010 mise en place des bacs jaune, ce qui a amené une transformation et un redéploiement des Bornes journaux/magazine & emballage en **Borne à Verre** sur les six communes du territoire Est (donc 257 bornes à verre sur 284 installées)

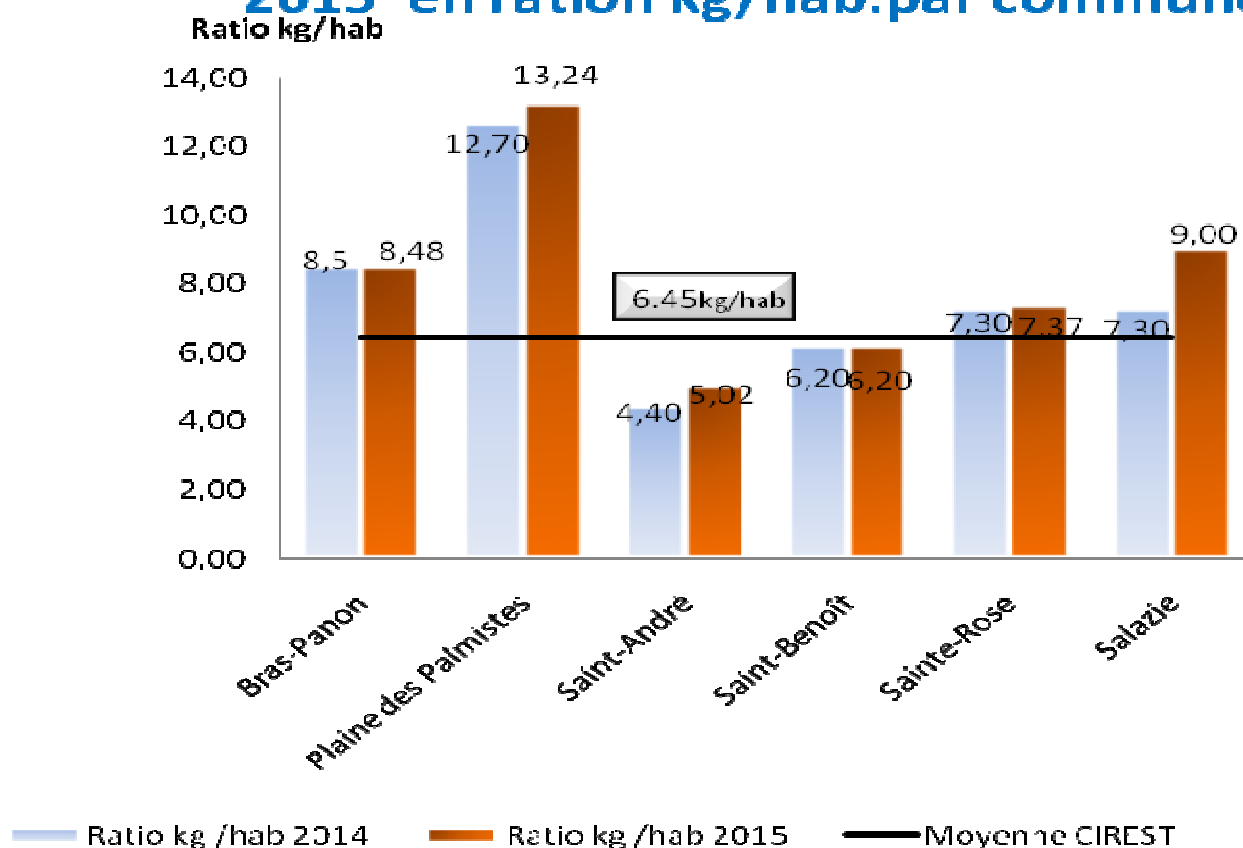
Répartition des bornes d'apport volontaire sur le territoire

(Tableau 6)

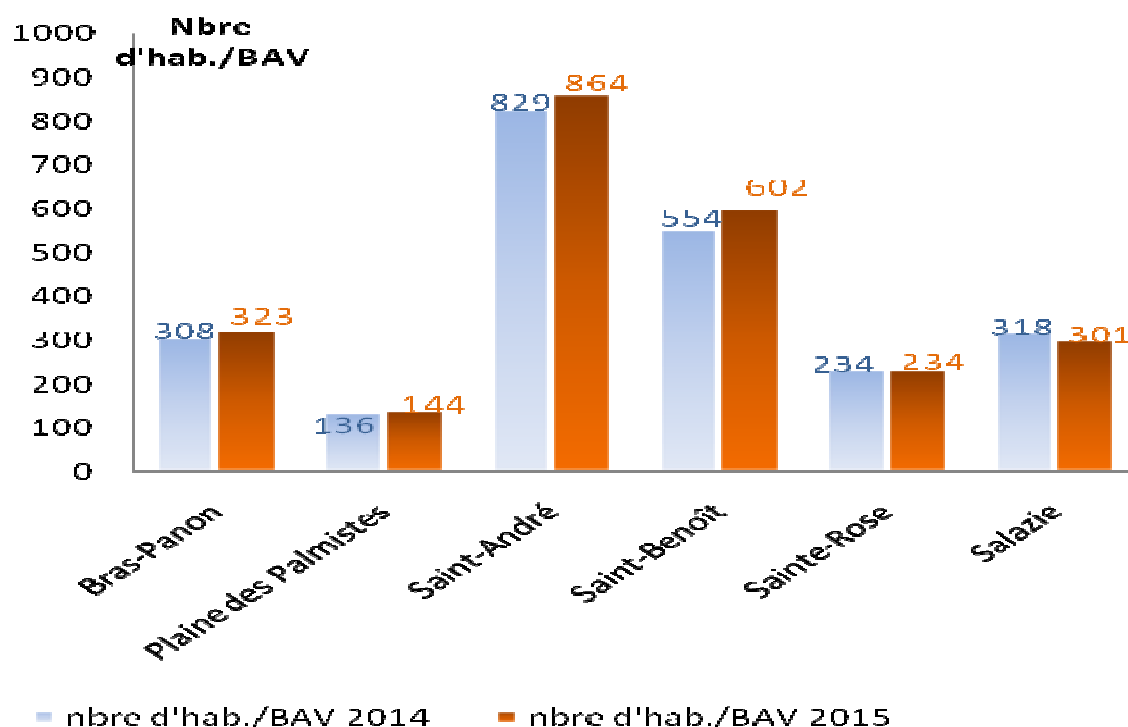
RÉPARTITION DES BORNES					Collecte de déchets recyclables en BAV				Nbre d'hab./Borne à Verre 2015
Communes	2015				2014 (122 715 hab.)		2015 (124 652 hab.)		
	Verre	Plastique	Papier	Totaux	Tonnage Verre	Kg/hab.	Tonnage Verre	Kg/hab.	
Bras Panon	39	2	3	44	104	8.50	107	8,48	323.49
Plaine des Palmistes	40	2	2	44	71	12.70	76	13.24	143.52
Saint André	65	4	4	73	242	4.40	282	5.02	863.93
Saint Benoit	60	3	5	68	223	6.20	224	6.20	602.18
Sainte Rose	29	1	1	31	49	7.30	50	7.37	233.86
Salazie	24	0	0	24	54	7.30	65	9.00	301.08
Totaux	257	12	15	284	743	6.05	804	6.45	8%
Total (Verre + JRM, Emb.)					799	6.51	879	7.05	10%
Fréquence vidage	1 fois par mois au minimum				98 886 €		114 716 €		16%

Le tonnage global (879 tonnes dont 804 tonnes pour le verre) collecté se voit augmenter de 10% par rapport à 2014 (une dépense de collecte de + 15 830 € soit 16 %)

Évolution de la collecte du verre 2014-2015 en ration kg/hab.par commune



Nombre d'habitant par Borne à Verre : 2014-2015



A.II. La collecte sélective des recyclables secs en bacs jaune

La mise en œuvre de la collecte sélective des recyclables en porte à porte s'est faite de manière progressive entre février et juin 2010. Les matériaux concernés sont les emballages ainsi que les journaux-magazines.

Les fréquences de collecte des emballages recyclables ménagers: (Tableau 70)

Communes	Matériaux	Prestataires	Fréquence
Bras Panon Plaine des Palmistes Saint Benoit Sainte Rose	✓ Emballages ✓ Journaux ✓ Magazines	INOVEST	C0,5 (2 /mois)
Saint André Salazie		SRPU	
Les emballages collectés sont acheminés chez VAL OI, pour tri des différents matériaux et conditionnement afin d’exportation vers les filières de revalorisation.			

Les tonnages collectés sont récapitulés ci-après :

La collecte sélective est en augmentation de + 2% avec 3 318T en 2015 contre 3 259 T pour 2014 soit 26.62 kg/hab.

En termes de sensibilisation, l'action des ambassadeurs a porté sur les interventions scolaires et la communication en porte à porte.

L'objectif visé est d'atteindre 49kg/hab/an conformément à la proposition faite dans le cadre du PPGDND (Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux élaboré par le Conseil Départemental).

Variation et performance 2014-2015 des emballages recyclables & des papiers en bac jaune (ratio kg/hab. par commune)



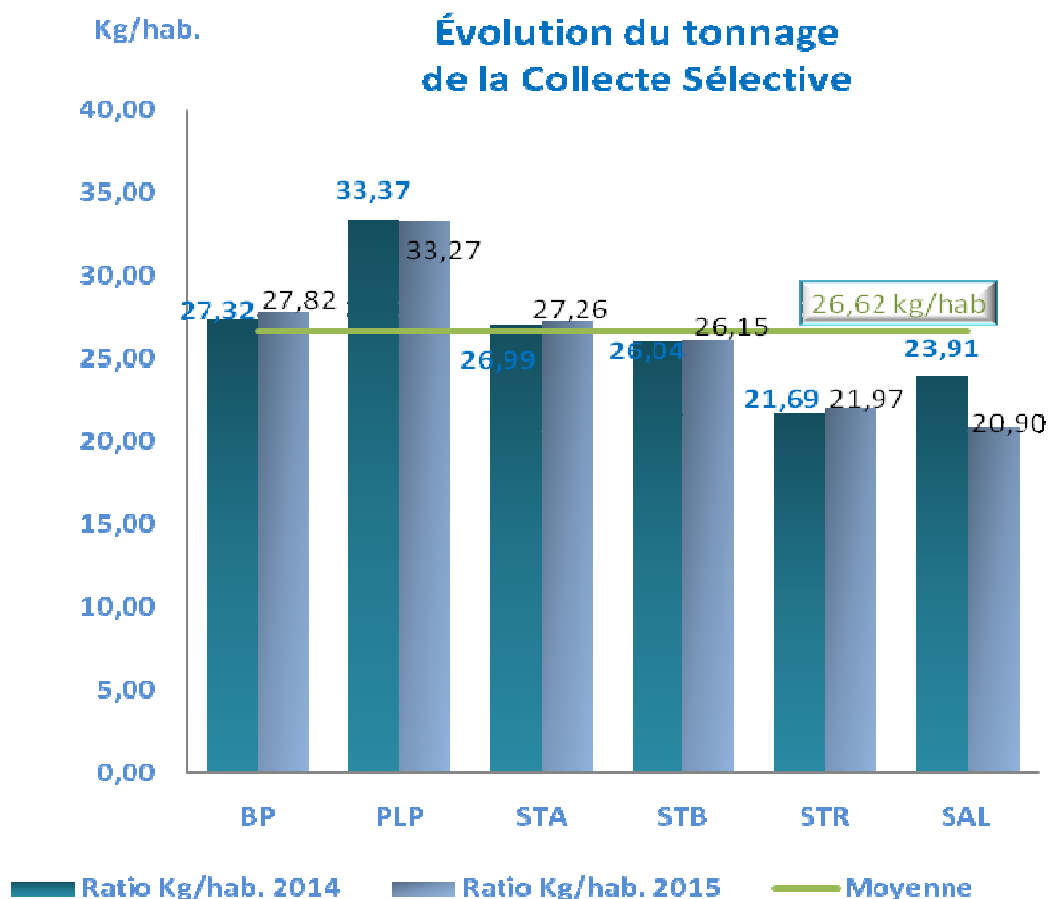
(Tableau 8)

Communes	Tonnage CS PAP		Variation 15/14	Performance kg/hab./an		Variation 15/14
	2014	2015		2014	2015	
BP	336	351	+4%	27.32	27.82	+1.8%
PLP	186	191	+3%	33.37	33.27	-0.3%
STA	1477	1531	+4%	26.99	27.26	+1.0%
STB	938	945	+1%	26.04	26.15	+0.5%
STR	147	149	+1%	21.69	21.97	+1.3%
SAL	175	151	-16%	23.91	20.90	-12.6%
TOTAL CIREST	3 259	3318	+2%	26.56	26.62	+0.2%
Coût Collecte sélective en €TTC				1 385 924 €	1 341 663	-3.30%
Coût Sensibilisation en € TTC				237 835 €	229 359	-0.63%
Coût global en € TTC				1 624 759 €	1 571 022	-3.93%
Coût €/ hab.				13,24 €	12.60 €	-4.99%

Le coût de la collecte connaît une diminution de plus -3% ceci du à la révision des prix (cf tableau ci-dessous)

①

févr-09 Base 0	ICMO2 145,88	FSD1 115,1	PGAS 0,99	V 1,000000000	VARIATION 14/15
janv-14	170,95	131,1	1,24	1,109	0,09%
janv-15	169,8	126,2	1,05	1,069	-3,57%



Livraison et maintenance des bacs poubelles CS

(Tableau 9)

	TOTAL 2014	TOTAL 2015	Variation 15/14
Volume bacs CS en place au 31 décembre	8 515 200 litres	8 656 680 litres	+2%
Nb de bacs CS en place au 31 décembre	43 275	44 150	+2%
Coût fonctionnement	254 489 €	256 980 €	+1 %
Coût investissement	77 251 €	66 955 €	- 13 %

875 bacs poubelles jaunes ont été installés dans les foyers et chez les professionnels soumis à la redevance spéciale, pour une dépense de 66 955€ en 2015.

A.III. La collecte des déchets résiduels en bacs gris/vert

Variation 2014-2015 de la collecte des ordures ménagères en bac gris

(Tableau 10)

(Tableau 16)

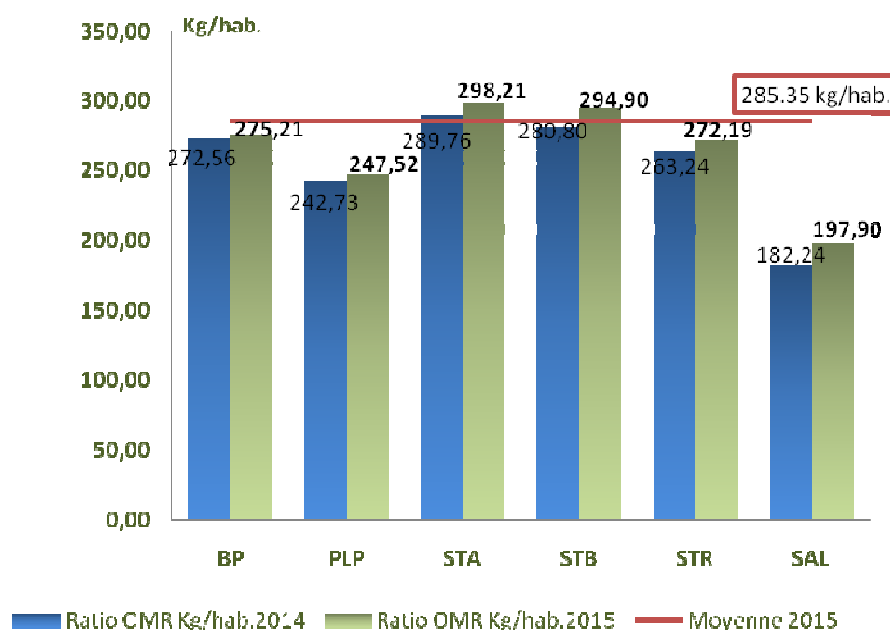
Communes	Tonnage OMR PAP			Variation 15/14	Performance kg/hab./an		Variation 15/14
	2014	2015			2014	2015	
BP	3 352	3 472		3.46%	272.56	275.21	+0.97%
PLP	1 353	1 421		4.79%	242.73	247.52	+1.97%
STA	15 856	16 746		5.31%	289.76	298.21	+2.91%
STB	10 116	10 655		5.06%	280.80	294.90	+5.02%
STR	1 784	1 846		3.36%	263.24	272.19	+3.40%
SAL	1 334	1 430		6.71%	182.24	197.90	+8.59%
TOTAL CIREST	33 795	35 570		4.99%	275.39	285.35	+3.62%
Coût global en €TTC					4 700 389 €	4 583 374€	-2.49%
Coût €/ hab.					38,30 €	36.77€	-4.00%
Ordures Ménagères (bacs gris/vert)	STR	STB	BP	PDP		STA	SAL
Fréquence	C2 (2/semaine)			C1 de Mai à octobre / C2 de nov. à avril		C2 (2/semaine)	C1 (1/semaine)
Prestataire	INOVEST					SRPU	

Le tonnage dans les bacs gris/vert est de 35 570 tonnes. Il augmente de 1 775 tonnes (soit + 4.99 %), avec une performance de 285.35 kg/hab./an contre 275.39 kg/hab./an en 2014, pour une dépense en diminution de 117 015 €, soit – 2.49%) qui s'explique par la variation des révisions économiques entre 2014 et 2015 (indice 2014 : 1.109, indice 2015 : 1.069 soit 3.61%).

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc augmenté sa production d'ordures ménagères résiduelles de 10kg par rapport à 2014.

Évolution du tonnage OMR collecté 2014-2015 (kg/hab.)

(Figure 5)



Les flux sont en augmentation sur toutes les communes.

Évolution 2014-2015 de la prestation de pré-collecte

Livraison et maintenance des bacs poubelles OMR (Tableau 11)

	2014	2015	Variation 15/14
Volume bacs OMR en place le 31 décembre	8 185 420 litres	8 384 180 litres	+2%
Nb de bacs OMR en place au 31 décembre	50 071	51 123	+2%
Coût fonctionnement	253 067 €	254 529 €	+1 %
Coût investissement	81 196 €	75 330 €	-7 %

En 2015, le coût de la maintenance des bacs a représenté 254 529 €, soit une augmentation d'1% liée à la quantité de bacs livrés aussi bien chez les particuliers que les professionnels.

1 052 bacs poubelles gris/vert ont été installés dans les foyers et chez les professionnels soumis à la redevance spéciale, pour une dépense de 75 330 € en 2015.

En terme d'investissement, on constate une diminution de la demande d'acquisition de bacs roulants de - 7 %.

A.IV. La collecte des encombrants collectés en porte à porte

Répartition des tonnages encombrants collectés en porte à porte

(Tableau 12)

Communes	Tonnage ENC PAP		Variation 15/14	Performance kg/hab./an		Variation 15/14	
	2014	2015		2014	2015		
BP	387	439	13.53%	31.47	34.83	+10.67%	
PLP	172	162	-6.00%	30.86	28.16	-8.73%	
STA	1 797	1 950	8.51%	32.84	34.72	+5.74%	
STB	2 224	2 427	9.12%	61.73	67.17	+8.80%	
STR	299	348	16.49%	44.12	51.36	+16.41%	
SAL	148	165	11.57%	20.22	22.85	+13.02%	
TOTAL CIREST	5 027	5 491	9.24%	41,97	44.05	+7.54%	
Hors cyclone Bejisa			Coût global en €TTC		1 608 785 €	1 566 071€	-2.66%
			Coût €/ hab.		13,11 €	12.56€	-4.17%
Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	
Prestataire	INOVEST				SRPU		
Fréquence collecte Encombrants	C 0,25 (1/mois)						

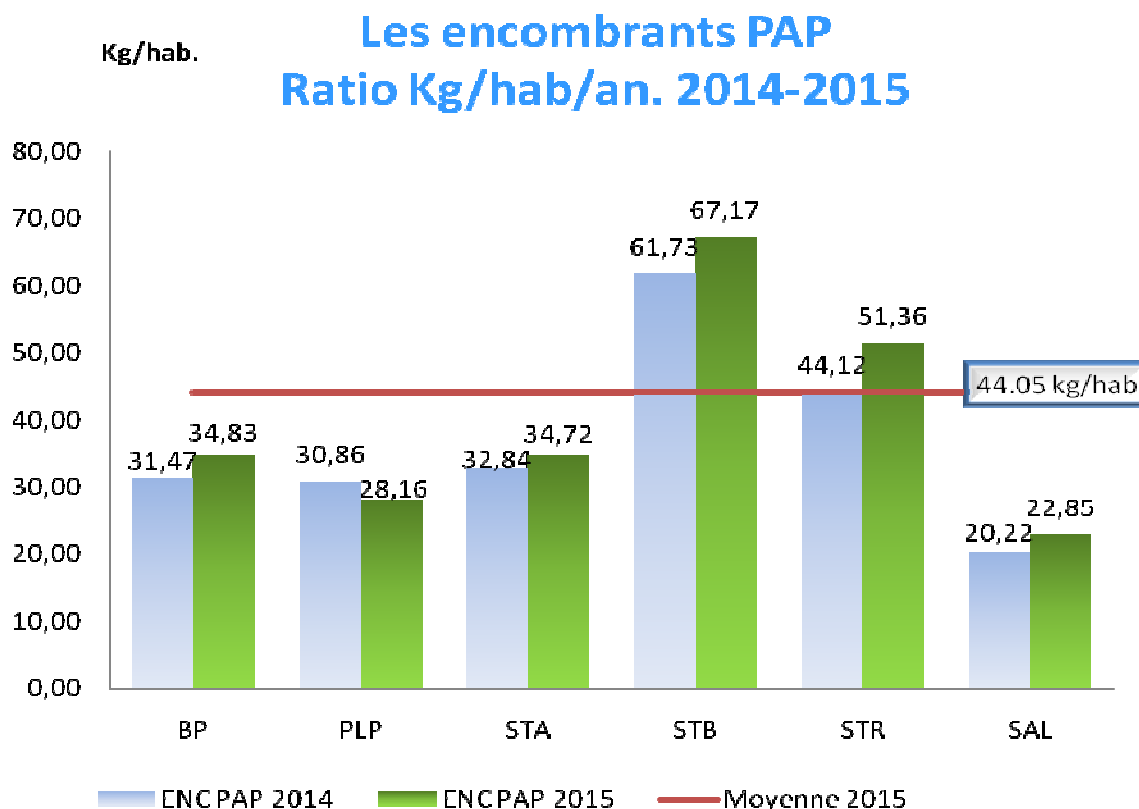
En comparaison avec 2014, le tonnage global augmente de 464 tonnes pour un taux de + 9.24%.

Le tonnage encombrant collecté est passé de 5 027 tonnes en 2014 à 5 491 tonnes en 2015 pour un coût de 1 566 070 € TTC. Coût en baisse car indice de révision économique en diminution. ❶

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc produit 2 kgs d'encombrants de plus qu'en 2014. Le ratio est de 44.05 kg/hab./an en 2015 contre 41,97 kg/hab./an en 2014.

Toutes les communes ont connu une hausse de 8 à 13% à l'exception de la Plaine des Palmistes qui enregistre une baisse de -8.73%.

(Figure 6)



A.V. La collecte des déchets verts collectés en porte à porte

Répartition des tonnages déchets verts collectés en porte à porte en 2015 (Tableau 20)

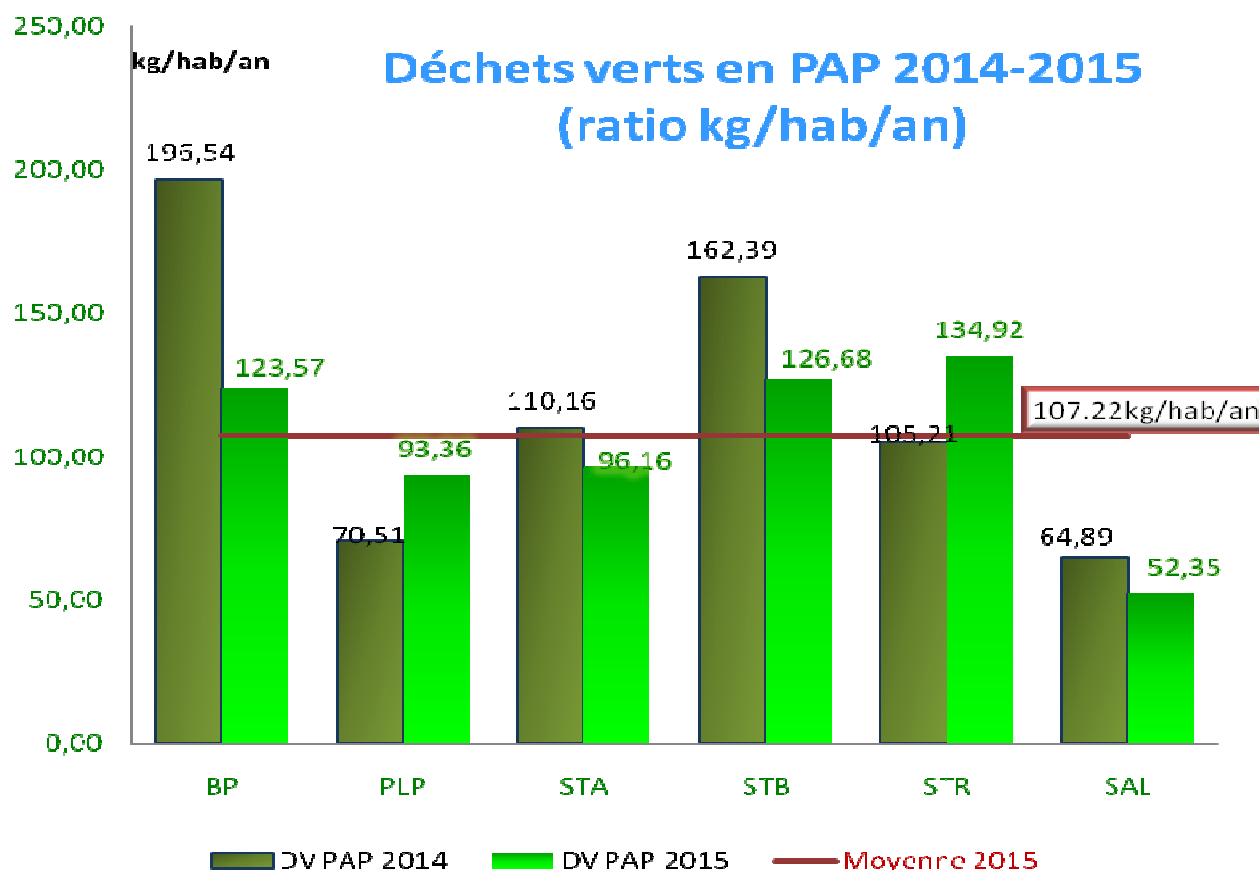
Communes	Tonnage DV PAP		Variation 15/14	Performance kg/hab./an		Variation 15/14
	2014	2015		2014	2015	
BP	2 417	1 559	-35,50%	196,54	123,57	-37,13%
PLP	393	536	36,39%	70,51	93,36	32,41%
STA	6 028	5 400	-10,42%	110,16	96,16	-12,71%
STB	5 850	4 577	-21,76%	162,39	126,68	-21,99%
STR	713	915	28,33%	105,21	134,92	28,23%
SAL	475	378	-20,36%	64,89	52,35	-19,33%
TOTAL CIREST	15 876	13 365	-15,81%	129,37	107,22	-17,12%
Coût global en €TTC				1 348 388 €	1 226 566 €	-9,03%
Coût €/ hab.				10,99 €	9,84€	-10,46%
Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL
Prestataire	INOVEST				SRPU	
Fréquence Déchets verts	C 0,5 (2/mois) de nov. à avril / C 0,25 (1/mois) de Mai à octobre			C 0,25 (1/mois)	C 0,5 (2/mois) de nov. à avril / C 0,25 (1/mois) de Mai à octobre	

En comparaison avec 2014, le tonnage global diminue de 2 511 tonnes. Le gisement des déchets verts baisse de 15.81%. La plus forte baisse a été enregistrée en janvier et février car aucun cyclone n'a perturbé la production de déchets verts en 2015 en comparaison avec 2014 (BEJISA).

Le tonnage déchets verts collecté est passé de 15 876 tonnes en 2014 à 13 365 tonnes en 2015 pour un coût de 1 226 566 € TTC.

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc produit 22.15 kgs de déchets verts, de moins par rapport à 2014. Le ratio est de 107.22 kg/hab./an en 2015 contre 129.37 kg/hab./an en 2014.

(Figure 7)



A.V. La collecte des ferrailles en vrac collectés en porte à porte

Evolution du traitement des déchets métalliques entre 2014 et 2015

(Tableau 21)

Communes	Tonnage DM PAP		Variation 15/14	Performance kg/hab/an		Variation 15/14
	2014	2015		2014	2015	
BP	58	46	-20,38%	4,90	3,66	-25,30%
PLP	35	19	-45,35%	6,54	3,33	-49,06%
STA	309	262	-15,20%	5,61	4,67	-16,82%
STB	231	230	-0,52%	6,46	6,36	-1,55%
STR	50	46	-7,65%	7,36	6,81	-7,49%
SAL	84	67	-20,63%	11,32	9,23	-18,49%
TOTAL	767	670	-12,65%	6,25	5,37	-14,01%
Coût global en €TTC				139 219 €	115 079 €	-17.34%
Coût €/ hab.				1,13 €	0.92 €	-18.30%

Les déchets métalliques en vrac collectés en PAP sur le territoire représentent un tonnage valorisé de 670 tonnes contre 767 tonnes en 2014 (soit une diminution de ferrailles en vrac collectées -12.65%). Le coût de la collecte et du traitement des déchets métalliques a connu une diminution de 17.34% (-24 140 €), qui s'explique par la baisse du tonnage collecté ce qui nous ramène à un ratio de 5.37 kg/hab. contre 6.25 kg/hab. en 2014.

A.VII. La collecte des VHU

Evolution 2014-2015 de la collecte des VHU
(Tableau 23)

Communes	BP	PLP	STA	STB	STR	SAL	Total	Variation 14/15
Nbre de VHU 2014	68	32	125	133	34	39	431	25%
Nbre de VHU 2015	51	49	182	197	0	28	537	
Années				2014		2015		
Coût TTC				86 405€		84 741€		-1.93
Coût /hab.				0.70€		0.68€		-3.45

La collecte des VHU a connu une augmentation de 25%. Le coût est resté stable en raison des Prix Unitaire plus faible (Nouveau marché alloué à CRMM au 31/07/2015, - 40 à 50%).

A. VIII. La collecte des caissons (Rotations)

Les caissons permanents disposés essentiellement, aux abords des cimetières, et des services techniques des communes, ainsi que les caissons ponctuels pour les manifestations diverses (sportives, culturelles, culturelles) sont présentés dans le tableau ci-dessous :

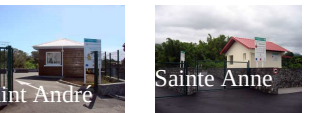
Evolution 2014-2015 des rotations de caissons occasionnels et permanents

(Tableau 24)

Communes	Nombre de vidage		Variation 15/14
	2014	2015	
BP	887	294	-66.85%
PLP	51	56	9.80%
STA	1 182	1 014	-14.21%
STB	403	369	-8.44%
STR	96	85	-11.46%
SAL	39	43	1.026%
TOTAL CIREST	2 658	1 861	-29.98%
Coût global en €TTC	301 430 €	212 016 €	-29.66%
Coût €/ hab.	2,46 €	1.70 €	-30.86%

Communes	2014								2015								2014	2015	Variat° Tonnage 15/14	2014	2015	Variat° kg/hab./an 15/14
	DV	Bois & ENC	Gravats & inertes	Métaux ferreux et non ferreux	Cartons	Placo plâtre	DEEE	TL C	DV	Bois & ENC	Gravats & inertes	Métaux ferreux et non ferreux	Cartons	Placo plâtre	DEEE	T L C	Tonnage CIREST			Ratio kg/hab./an		
BP	889	1 082	1 022	295	55	59	143	1	1039	1 159	1 093	330	46	83	183	7	3 546	3 940	11,11%	288,34	312,30	8,31%
PLP	146	380	71	208	11		50	4	181	398	69	165	11		69	7	870	899	3,30%	156,08	156,54	0,30%
STA	1 166	1 545	731	441	83	67	326	6	1127	1 762	661	419	80	74	330	18	4 365	4 471	2,42%	79,77	79,61	-0,20%
STB	384	530	253	84	25	50	116	2	355	585	125	149	26	39	117	6	1 444	1 402	-2,89%	40,08	38,81	-3,17%
STR	244	188	81	29	8		50	1	166	189	72	78	6		58	4	601	573	-4,71%	88,68	84,44	-4,78%
SAL	5	103			1				-	142		51	-		33		109	226	107,34%	14,89	31,28	110,04%
TOTAUX	2 834	3 828	2 158	1 057	183	176	685	14	2 868	4 234	2 020	1 192	169	196	790	41	10 935	11 510	5,26%	89,11	92,34	3,63%
Communes	Particulier			Professionnel		Totaux usagers		Totaux Rotation caisson		Variation			DECHETERIE MOBILE DE SALAZIE 									
	2014	2015		2014	2015	2014	2015	2014	2015	Usagers	Profe.	Rotat°										
BP	8 631	9 007		748	856	9 379	9 861	1 370	1 456	5,16%	14,44%	6,28%	Bras Panon  Ple des Palmistes 									
PLP	6 303	7 886		31	24	6 334	7 910	289	307	24,88%	-22,58%	6,23%										
STA	21 683	24 166		1 451	1 993	23 134	26 159	1 914	2 032	13,08%	37,35%	6,17%										
STB	8 262	7 442		559	459	8 821	7 901	682	662	-10,43%	-17,89%	-2,93%										
STR	4 014	3 934		149	149	4 163	4 083	203	201	-1,92%	0,00%	-0,99%										
SAL	1 431	1 832		3	26	1 434	1 858	251	171	29,57%	766,67%	-31,87%										
Totaux	50 324	54 267		2 941	3 507	53 265	57 774	4 709	4 829	8,47%	19,25%	2,55%										
Coûts								2014		2015	Variation 15/14		Saint Andre  Sainte Anne  Sainte Rose 									
Transport des caissons								543 215.00€		566 119.00€	4.22%											
Maintenance des caissons								29 634.00€		56 413.00€	90.37%											
Transfert et gardiennage								70 524.00€		75 475.00€	7.02%											
Totaux TTC								643 373.00€		698 007.00€	8.49%											
€ / Tonne								58.84€		62.08€	5.51%											
€ / habitant								5.24€		5.60€	6.81%											
Recettes tickets déchèteries								18 920.00€		21 280.00€	12.47%											

DECHETERIE MOBILE DE SALAZIE



Le réseau de 6 déchèteries implantés sur le territoire EST Connait un taux de fréquentation croissant. Les déchèteries en activité ont accueilli 11 538 tonnes en 2015 contre 10 935 tonnes en 2014 pour un coût d'exploitation (transport des caissons) de 566 119 €, et un coût de maintenance de 56 413 € en 2015.

Le coût global a connu une augmentation d'environ 54 634 € TTC, soit +8%.

A noter que les professionnels se sont acquittés de tickets donnant droits à déverser des déchets contre rémunération. Les recettes ont représenté 21 280€ contre 18 920 € en 2014 représentant une augmentation de 12%.

Au-delà des flux de déchets « traditionnels », les déchèteries sont des points de collecte pour les filières REP suivantes : huiles de vidange, lampes usagées, piles, DEEE.

▪ **La valorisation des huiles de vidange**

Les huiles de vidanges sont récupérées dans les déchèteries et enlevées gratuitement par la société Sovidange. En 2015, 35 550 litres ont été traités contre 28 890 litres en 2014.

▪ **La valorisation des piles et batteries usagées**

Les batteries sont acceptées en déchèteries.

ATBR a collecté 59 tonnes de batteries dans les déchèteries en 2015 contre 48 tonnes en 2014.

▪ **La valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques**

Bilan global DEEE
Caissons / PAP / Déchèteries (en tonne)
(Tableau 26)

Communes	Tonnage DEEE		Variation 15/14	Ratio kg/hab./an		Variation 15/14
	2014	2015		2014	2015	
BP	143	183	27,97%	11,63	14,51	+24,75%
PLP	50	69	38,00%	8,97	12,02	+33,99%
STA	326	330	1,23%	5,96	5,88	-1,36%
STB	116	117	0,86%	3,22	3,24	+0,57%
STR	50	58	16,00%	7,38	8,55	+15,91%
SAL	0	33	-	0,00	4,57	
TOTAL CIREST	685	790	15,33%	5,58	6,34	+13,54%
Éco-organisme Ecosystèmes	FLUX					Prestataire de collecte
	GEM froid		Gros Électroménager			RVE
	GEM hors froid					
	PAM		Petits Appareils en Mélange			
	Écrans		TV, Ordinateur...			
Le soutien pour les DEEE représente une recette de l'ordre de 64 654 €.						
Les apports proviennent des particuliers, des collectivités et des entreprises qui sont issus du territoire de la CIREST.						

B/ Le traitement

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la CINOR et la CIREST se sont regroupées au sein d'un syndicat mixte de traitement de déchets SYDNE.

En termes de finances les dépenses du 01/01/2015 au 30/04/2015 ont été assumées par la CIREST puis par SYDNE. Au-delà des coûts techniques relatifs aux prestations de services les frais de structures de SYDNE supportés par la CIREST se sont élevés à 213 291,01€ au titre de 2015.

B. I. Le centre de tri

En 2015, les déchets recyclables issus des déchèteries (cartons), des BAV et des bacs jaunes ont été triés et conditionnés en balles au centre de tri VAL OI, puis repris par les sociétés GREEN BIRD, et RVE désignées comme repreneurs par Eco-Emballages et chargées de revendre les matières recyclables sur le marché international (des filières situées dans l'Océan Indien, en Afrique et en Asie).

La valorisation des journaux magazines a été confiée à la société Green Bird depuis juin 2012 dans le cadre d'un marché de recyclage.

Les recettes afférentes s'élèvent à 24,59 € HT par tonne.

Le coût de la prestation de tri est en légère augmentation de 2% par rapport à 2014.

Le coût est en partie compensé par les recettes versées par Eco-emballages (barème E).

Gisement entrant au centre de tri entre 2014-2015

(Tableau 29)

Prestations	2014	2015	Variation 15/14
BAV (hors verre)	56 T	75 T	+34%
Cartons des déchèteries	183 T	169 T	-8%
Bacs jaunes	3 259 T	3 318 T	+2%
Tonnage total	3 498 T	3 562 T	+2%
Coût du tri	885 844 €	905 782€	+2%
C/€Tonne	253 €/T	254€/T	+1%
C/€hab	7,2 €/hab	7.3€/hab	+1%
kg/hab	28,50 kg/hab	28.57 kg/hab	+0.27%

La valorisation par type de déchets issus de la collecte sélective : Tonnage & Ratio kg/hab./an

(Tableau 30)

Valorisation des emballages	2014	2015	Variation Tonnage		2014 122 715 hab.	2015 124 652 hab.	Variation kg/hab/an	
			2015-2014	%	kg/ha/an	kg/ha/an	2015-2014	%
Le verre	743	804	61	8%	6,05	6,45	+ 0,40	7%
Le Plastique	304	306	2	0,50%	2,48	2,45	- 0,03	-1%
Journaux magazines	1619	1 843	224	14%	13,19	12,99	- 0,20	-2%
cartons	645	622	-23	-4%	5,26	4,99	- 0,27	-5%
Métalliques	82	94	12	15%	0,67	0,75	+0,08	13%
Sac de caisse	84	68	-16	-18%	0,68	0,55	-0,13	-19%
Tonnage	3 477	3 737	260	7%	28,3	29,98	1,68	6%

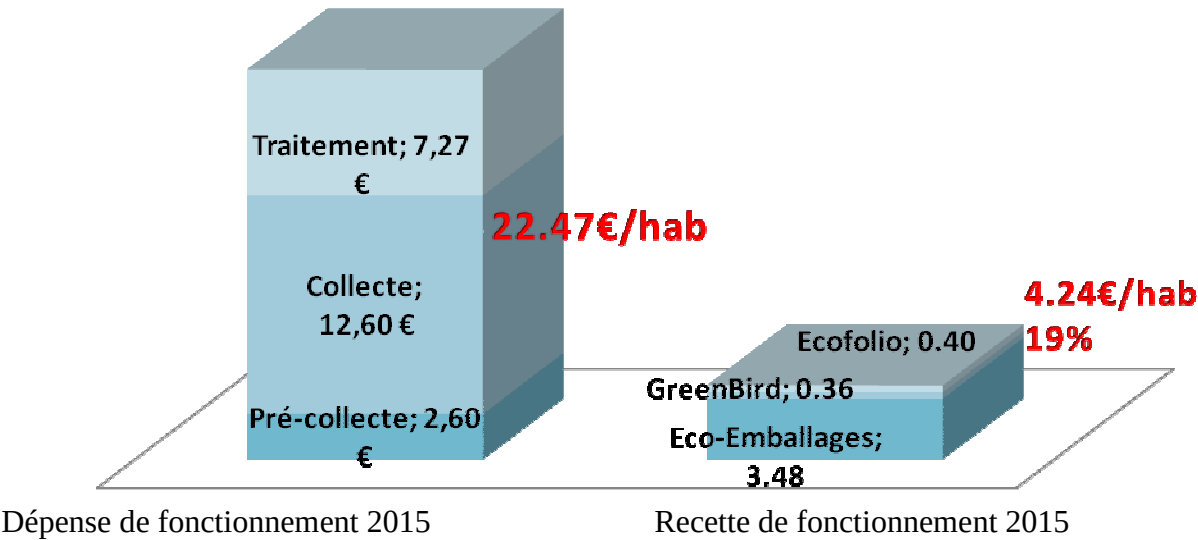
La société RVE exporte les matières plastiques en Inde, en Chine, en Malaisie et en Thaïlande, et les métaux en Inde, en Chine et Singapour.

La société Green Bird exporte le verre en Afrique du Sud, le carton et les journaux-magazines Inde .La convention signée avec Eco Emballages, avec le barème E (y compris communication) pour le tri et le

recyclage des déchets secs ouvre droit à des recettes de l'ordre de 528 594 € y compris le Soutien au Développement Durable.

(Figure 8)

Représentation du coût de la Collecte sélective en €/hab.



B. II. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts

(Tableau 32)

Synthèse de fonctionnement	Centres de Broyage			Plate Forme de Compostage		
	2014	2015	Variation 14/13	2014	2015	Variation 14/13
Coût	501 355 €	369 765 €	-26%	354 458 €	429 755 €	+21%
Tonnage entrant	17 797 T	11 672 T	-34%	3 178 T	5 683T	+79%
Coût €/Tonne	28 €/T	32€/T	12%	111,5 €/T	76 €/T	-32%
Coût €/hab.	4 €/hab.	3€/hab.	-26%	2,9 €/hab.	3,4 €/hab	+19%
Performance kg/hab.	145 kg/hab.	94 kg/hab.	-35%	26 kg/hab.	46 kg/hab	+75%
Recettes vente de compost				2 345 €	3 115 €	+33%

Les végétaux, dont la propreté est satisfaisante, issus des déchetteries et de la collecte en porte à porte ont représenté 5 683 tonnes transformés en compost sur la plate-forme de compostage de Sainte-Rose contre 3 178 tonnes en 2014 soit une augmentation du tonnage entrant de +79%, pour une dépense d'exploitation en hausse de 21% liée à un tonnage entrant (2 505 T de plus qu'en 2014) suite à l'extension de la plate forme livré en décembre 2014.

Depuis début 2015, les gisements collectés en Porte à Porte sur la Plaine des Palmistes et 50% de Saint Benoit ont été dirigés vers la Plate forme de Sainte Rose.
Le coût de la tonne est revu à la baisse conformément au nouveau marché.

**Le bilan des déchets verts PAP, déchèteries, caissons et apports communaux
(Tableau 34)**

	2014			2015			2014	2015	Variation Tonnage 15/14	2014	2015	Variation kg/hab/an 15/14
Communes	DV PAP	DV Déchèteries	DV caissons& apports communaux	DV PAP	DV Déchèteries	DV caissons& apports communaux	Tonnage CIREST 2015			Performance kg/hab./an		
BP	2417	889	50	1 559	1 039	70	3 356	2 668	-21%	272,89	211,48	-23%
PLP	393	146		536	181	0	539	717	+33%	96,70	124,89	+29%
STA	6 028	1 166	1 291	5 400	1 127	514	8 485	7 041	-17%	155,06	125,38	-19%
STB	5 850	384	625	4 577	355	182	6 859	5 114	-25%	190,40	141,54	-26%
STR	713	244	299	915	166	351	1 256	1 432	+14%	185,33	211,15	+14%
SAL	475	5		378	-	5	480	383	-20%	65,57	53,04	-19%
TOTAL CIREST	15 876	2 834	2 265	13 365	2 868	1122	20 975	17 355	-17%	170,92	139,23	-19%
Coût global en TTC										855 813€	799 526€	-7%
Coût €/hab.										6.97€	6,41€	-8%

B. III. L'enfouissement des déchets

La totalité des déchets collectés non valorisables est transférée pour traitement au centre de stockage des déchets de Sainte-Suzanne. Les tonnages ont diminué de 5.37% (49 768 tonnes en 2015 contre 52 592 tonnes en 2014) notamment en raison du tonnage liée au cyclone Bejisa en janvier 2014. Le coût a connu une hausse de 4.12% (4 672 574 € en 2015 contre 4 487 731 € en 2014) lié à l'augmentation de la TGAP*.

*Taxe Générale sur les Activités Polluantes

TGAP : 2014 : 24€

2015 : 32€ (+33%)

Evolution 2014-2015 de l'enfouissement des déchets

(Tableau 27)

Commune	2014						2015					2014	2015	Ratio 2015 kg/hab/an	Variat° 15/14
	OMR	Encombrants				Refus tri DV	OMR	Encombrants			Refus Tri DV				
		PAP	Déchèt.	Caissons	Bejisa			PAP	Déchèt.	Caissons					
BP	3 352	387	2 163	588	29	2 164	3 472	439	1 242	466	644	8 683	6 263	496,43	+27,87%
PLP	1 353	172	451	42	-		1 421	162	398	60		2 018	2 041	355,46	+1,13%
STA	15 856	1 797	2 343	2 292	934		16 746	1 950	1 836	2 492		23 222	23 024	410,00	-+0,85%
STB	10 116	2 224	833	455	702		10 655	2 427	624	462		14 330	14 168	392,13	-+1,13%
STR	1 784	299	269	75	147	140	1 846	348	189	68	47	2 567	2 498	368,28	-7,97%
SAL	1 334	148	103	40	-		1 430	165	142	38		2 714	1 775	245,64	9,23%
Totaux	33 795	5 027	6 162	3 492	1 812	2 304	35 570	5 491	4 430	3 586	691	52 592	49 768	399,26	-+5,37%
Coût global TTC												4 487 731 €	4 672 574 €		+4.12%
Coût /tonne												85.33 €	88.85 €		+4.12%
Coût /hab.												36.57€	38.08 €		+4.12%

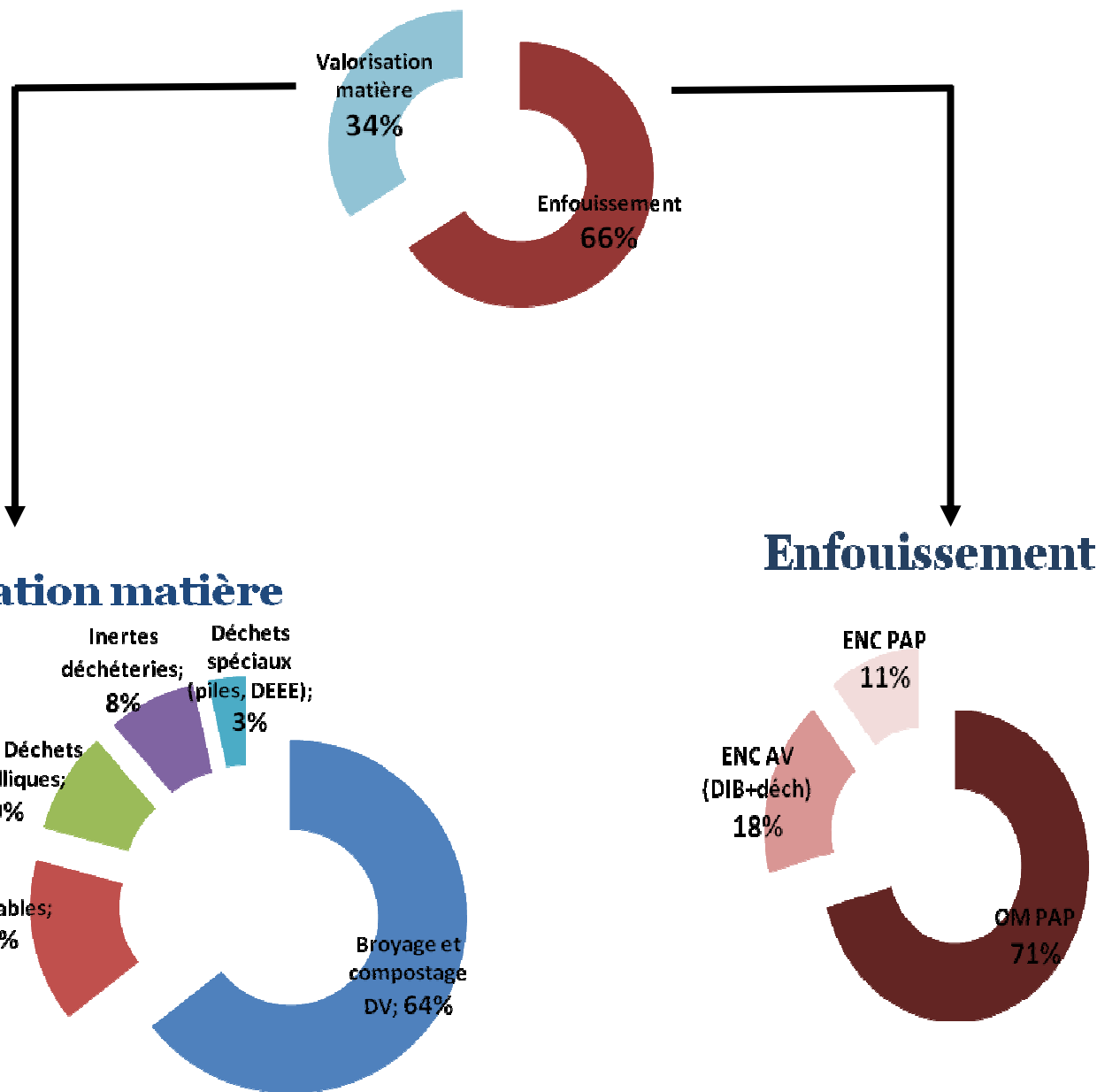
B. IV. Le bilan des déchets traités

(Tableau 35)

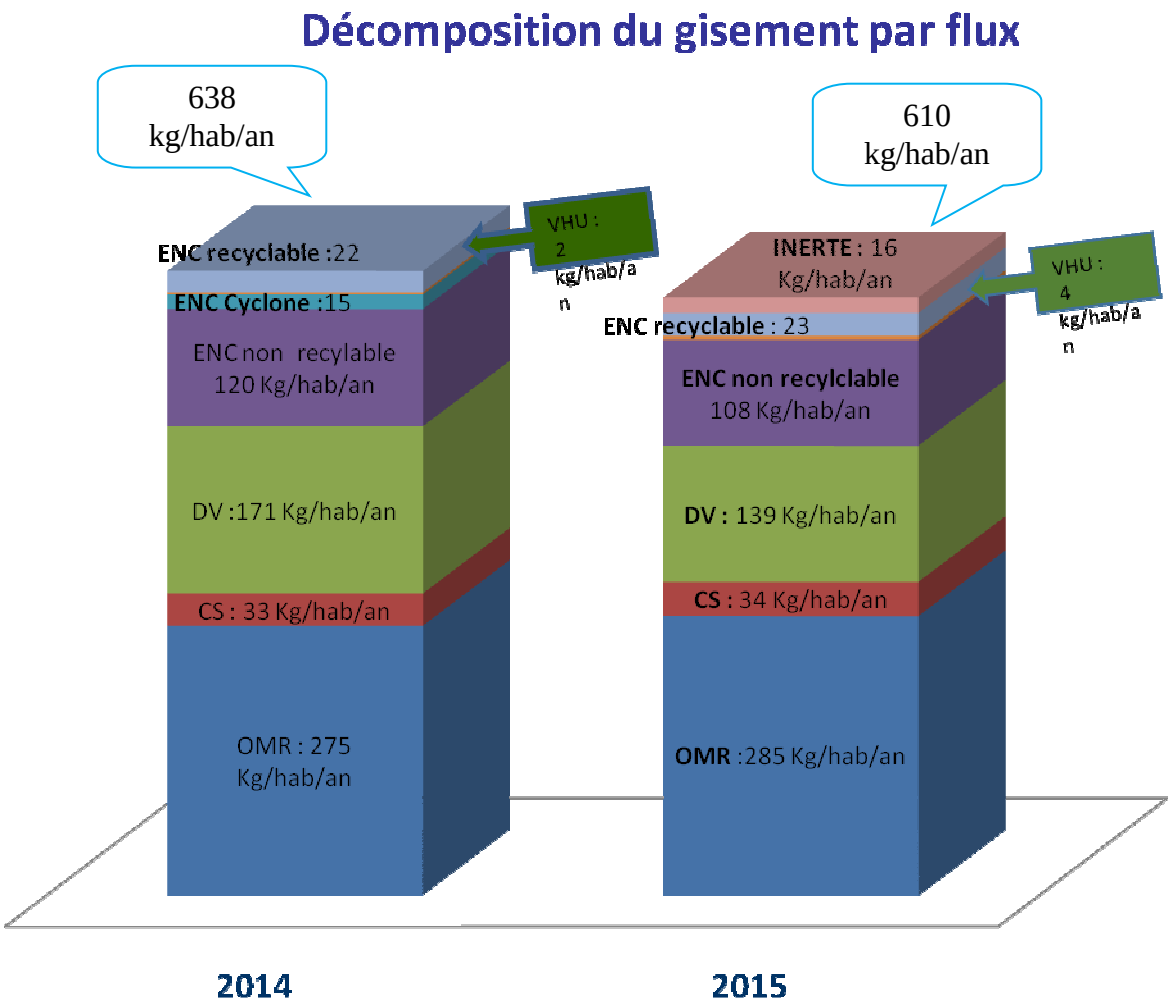
Désignation	Tonnage 2014	Tonnage 2015	Variation 15/14
Population	122 715 hab.	124 652 hab.	+1.58 %
Enfouissement (année 2014 compris cyclone "Bejisa" 1 812+51 529)	53 341	50 430	-5,46%
Valorisation des déchets recyclables (bornes d'apport volontaire, carton des déchèteries et bacs jaunes)	3 492	3 772	+7.83%
Compostage et broyage des déchets verts (issus des déchèteries, de la collecte en PAP et des caissons)	18 671	16 664	-10,75%
Valorisation des déchets métalliques (issus des déchèteries et de la collecte en porte à porte)	1 824	1 862	+2,08%
Valorisation des Inertes déchèteries		2 020	100%
Collecte et élimination des VHU	273	440	+61,17%
Déchets spéciaux :			
- DEEE : PAP, caissons et déchèteries	685	790	+15,33%
- batteries	48	59	+22,92%
- TLC	14	41	+192,86%
Tonnage traité	78 348	76 078	-2,90%
Performance kg/hab./an	638	610	-4,34%
dont valorisé	25 007	25 648	+2,56%
soit	32%	34%	+5,35%

Il est à noter qu'en 2015, le tonnage global des déchets produits (y compris cyclone pour 2014) diminue de 2.90% et que le taux de valorisation a connu hausse (+5%).

Synthèse des déchets



(Figure 10)



C/ L'emploi

Le tableau ci-après dresse le bilan social du service public d'élimination des déchets chez les prestataires :

Répartition des emplois chez les prestataires de service
(Tableau 36)

Emplois	Nb	Statuts	Encadrants
Emplois de pré-collecte (Bacs)	13	- 2 assistantes d'exploitation - 5 agents livreurs/maintenance - 2 agents intérimaires	- 1 Président - 1 directeur - 1 responsable d'exploitation - 1 chef d'équipe
Emplois de collecte	120	- 3 secrétaires d'exploitation - 2 agents de maîtrise et maintenance - 99 chauffeurs et équipiers de collecte - 2 mécaniciens - 4 ambassadeurs de tri - 1 gardien - 2 agents d'entretien - 2 sous-traitants	- 1 Président - 1 directrice - 1 responsable d'exploitation - 1 adjoints responsables d'exploitations - 3 Attachés d'exploitations
Emplois de tri	52	- 6 agents administratifs - 33 trieurs - 4 conducteurs d'engins - 1 chauffeur - 1 agent de maintenance	- 1 directeur - 1 directeur adjoint - 1 responsable d'exploitation - 1 responsable qualité - 1 responsable financier - 2 chefs d'équipe
Emplois d'enfouissement	20	- 4 conducteurs d'engins - 2 agents d'accueil - 1 secrétaire d'exploitation - 4 opérateurs qualifiés suivis techniques - 3 agents techniques - 1 technicien d'exploitation	- 1 responsable d'exploitation traitement - 1 responsable d'exploitation ISDnD - 3 chefs d'équipes
Emplois sur la plate forme de compostage	5	- 3 manœuvres-conducteurs d'engins	- 1 responsable d'exploitation - 1 adjoint d'exploitation
Emplois sur la plate forme de broyage	8	- 1 assistante d'exploitation - 1 assistante de direction - 1 opérateur de terrain - 1 chauffeur - 1 opérateur de tri et transport	- 2 responsables d'exploitation - 1 adjoint d'exploitation
TOTAL		218	

Répartition des emplois au sein de la collectivité entre 2014 et 2015
(dédiés à la gestion des déchets au sein de la Direction Environnement et Patrimoine)
(Tableau 37)

Emploi de la collectivité	Coût total				Variation 2015/2014
	2014		2015		
Cathégorie A, B, C.	69 agents	1 951 895€	53	1 816 401€	-8%

A/ Le bilan comptable

A. I. Les dépenses de fonctionnement

Le coût total de collecte et de traitement des déchets est de 17 494 770€ contre 17 848 711€ en 2014 (y compris cyclone) soit une baisse de -1.98% pour une population légèrement en hausse +1.58 % (124 652 habitants) et une baisse du tonnage pris en charge de -2.90% (76 078 tonnes contre 78 348 tonnes en 2014).

Evolution des dépenses de fonctionnement entre 2014-2015 (Tableau 38)

Section de fonctionnement		2014	2015	Variation 15/14	Explications
Pré-collecte :					
-Maintenance des bacs poubelles OMR et CS		507 556 €	511 510 €	+0.78%	
Collecte :					
-Vidage des bornes d'apport volontaire		98 886 €	114 717 €	+16.01%	
-Location et vidage de caissons de grande capacité		301 430 €	212 016 €	-29.66%	
-Collecte des ordures ménagères mises en bacs		4 700 389 €	4 583 374 €	-2.49%	
-Collecte des recyclables mises en bacs		1 624 259 €	1 571 022 €	-3.28%	
-Collecte des déchets verts ménagers		1 348 388 €	1 226 566 €	-9.03%	Révision prix : 2014 : 1.109 2015 : 1.069 } -3.57%
-Collecte des encombrants ménagers		1 608 785 €	1 566 071 €	-2.66%	
-Collecte des VHU + ferrailles		225 624 €	199 820 €	-11.44%	
-Collecte exceptionnelle (DEEE, encombrants & déchets verts, déchets carnés...)		29 212 €	26 539 €	-9.15%	
-Exploitation des déchetteries + maintenance		643 373 €	645 794 €	+0.38%	
Traitement :					
- Tri des déchets recyclables		885 844 €	905 782	2.25%	
-Enfouissement des déchets à ISDnD Sainte-Suzanne (hors cyclone)		4 293 108 €	4 770 708	11.12%	
-Compostage		354 458 €	429 761	21.24%	
-Broyage + Analyse du broyat		501 355 €	369 765	-26.25%	
-Collecte et traitement des piles, batteries, pneus		0 €	29 802	100%	
Autres prestations 'analyse physico-chimiques DV)			6 623	100%	
Participation charges de structures SYDNE			213 291.01		
Autres dépenses :					
-Prévention		39 678 €	25 518 €	-35.69%	
-Communication		35 244 €	11 690 €	-66.83%	
-Dépôts sauvages		2 958 €	3 632 €	+22.79%	
-Divers fournitures (opérations diverses environnement, déchèteries, consommations courantes EDF,Cise,Internet...)		58 180 €	70 769 €	+21.64%	
Coût global de fonctionnement (€TTC) Hors cyclone bejisa		17 258 727 €	17 494 770€	+ 1.37%	
Coût €/tonne		220,28 €	227,15	+ 3,12%	
Coût €/hab		140,64 €	140.35	-0.21%	
Collecte supplémentaire cyclone "Bejisa"		395 361 €		Variation 2015/2014	
Traitement cyclone "Bejisa"		194 623 €			
Coût global de fonctionnement (€TTC) Inklus cyclone Bejisa		17 848 711 €	17 494 770 €	-1.98%	
SYNTHESE COÛT FONCTIONNEMENT	Population	122 715 hab.	124 652 hab.	+1.58%	
	Tonnage traité	78 348	76 078	-2.90%	
	Coût € / tonne	228 €/T	230 €T	-0.94%	
	Coût €/ habitant	145€/hab.	140€ hab	-3.51%	
	Kg / habitant	638 kg/hab.	610 kg/hab.	-4.49%	

CONCLUSIONS

Malgré l'augmentation de la TGAP, le coût global de fonctionnement est resté stable grâce à une légère réduction du gisement et à la baisse des indices de révisions.

A. II. Recette de fonctionnement

➤ La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La TEOM a représenté une recette de 12 873 324 en 2015 contre 11 498 387 € en 2014, soit une progression de 12% en raison de l'augmentation du taux d'1%.

(Tableau 41)

	2014	2015	Variation 2015/2014
Taux	16%	17%	-
Montant	11 498 387 €	12 873 324€	+ 12%

➤ La vente de tickets de déchèteries

Evolution des recettes des tickets de déchèteries destinés aux professionnels entre 2012 et 2015

(Tableau 42)

Années	2012	2013	2014	2015	Variation globale sur 4 ans
Recettes	12 480 €	16 240 €	18 920 €	21 280€	+71%

Cette recette spécifique a rapporté à la CIREST 21 280 € en 2015 contre 18 920 € en 2014 soit une augmentation de 12.5%.

➤ La Redevance Spéciale d'Élimination

Pour les déchets ne provenant pas des ménages, la CIREST a mis en place une redevance. Elle offre aux professionnels et autres organismes, l'opportunité d'utiliser la filière des déchets ménagers pour l'élimination des déchets issus de leurs activités, conformément à l'article L.2224-14 et L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les conditions rappelées ci-après:

(Tableau 43)

Communes	BP	STR	PDP	STB	STA	SAL
Franchise bac gris-vert	120 litres		240 litres	120 litres		240 litres
Coût unitaire RSE bac gris-vert	1,09 € / litre					
Franchise bac jaune	240 litres					
Coût unitaire RSE bac jaune	0,34 € / litre					

La mise en application de cette Redevance a permis d'atteindre une recette de l'ordre de 300 172 € sur l'année 2015 contre 291 593 € en 2014 qui s'explique en grande partie par une progression de la demande de la part des professionnels par le biais de bacs supplémentaires.

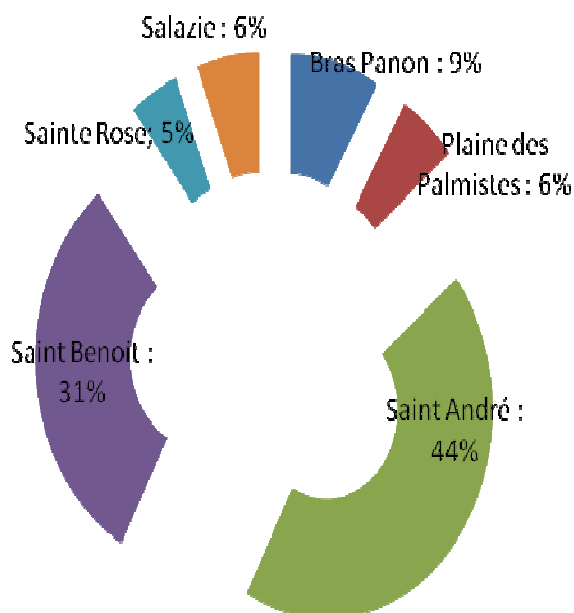
Évolution du nombre de professionnels adhérents 2014-2015 par communes et par type d'établissements

(Tableau 44)

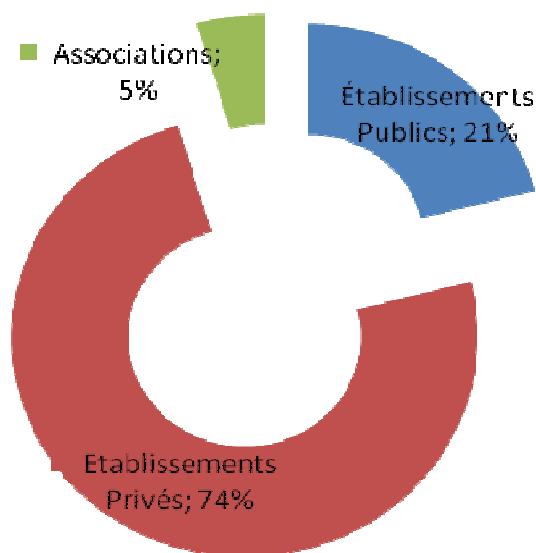
Communes	Nb Etablissements Publics	Nb Etablissements Privés	Nb d'Associations	CIREST 2014	Nb Etablisse nts Publics	Nb Etablisseme s Privés	Nb d'Associations	CIREST 2015	Variation 15/14
	2014				2015				
BP	3	17	2	22	4	20	2	26	18,18%
PLP	4	10	0	14	4	13	0	17	21,43%
STA	21	96	6	123	22	103	6	131	6,50%
STB	24	62	5	91	25	64	5	94	3,30%
STR	4	9	1	14	4	9	1	14	0,00%
SAL	4	11	0	15	4	14	0	18	20,00%
TOTAL CIREST	60	205	14	279	63	223	14	300	7,53%

Le nombre d'établissements privés, publics et associations sont concentrés principalement sur les communes de Saint-André (44%) et Saint-Benoît (31%), représentant une part importante des recettes (75%).

Répartition des professionnels adhérents par communes



Recette par type d'établissement



B Résultat d'exploitation

(Tableau 45)

Désignation (hors charges de structures)	2014 Inclus cyclone Bejisa	2015	Variation 2015/2014
Dépenses de fonctionnement	17 848 711€	17 494 770€	-1.98%
Ratio €/hab.	145€	140€	-3.51%
Recettes de fonctionnement	12 639 246 €	14 045 522€	+11,13%
Ratio €/hab.	103€	112€	+9.40%
Bilan déficit	-5 209 464€	-3 449 247€	-33.79%
Taux de couverture	70,81%	80.28%	+13.38%

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 1.98% pour atteindre 17 494 770€.

TEOM	12 873 324,00 €
Tickets déchèteries	21 280,00 €
Vente de compost	3 115,00 €
RSE	300 172,00 €
Eco-Emballages	433 270,61 €
EcoFolio	50 000,00 €
OCAD3E	64 654,00 €
PLPD	131 148,00 €

SDD	123 235,36 €
Green Bird	45 323,55 €
Total recette	14 045 522,52 €

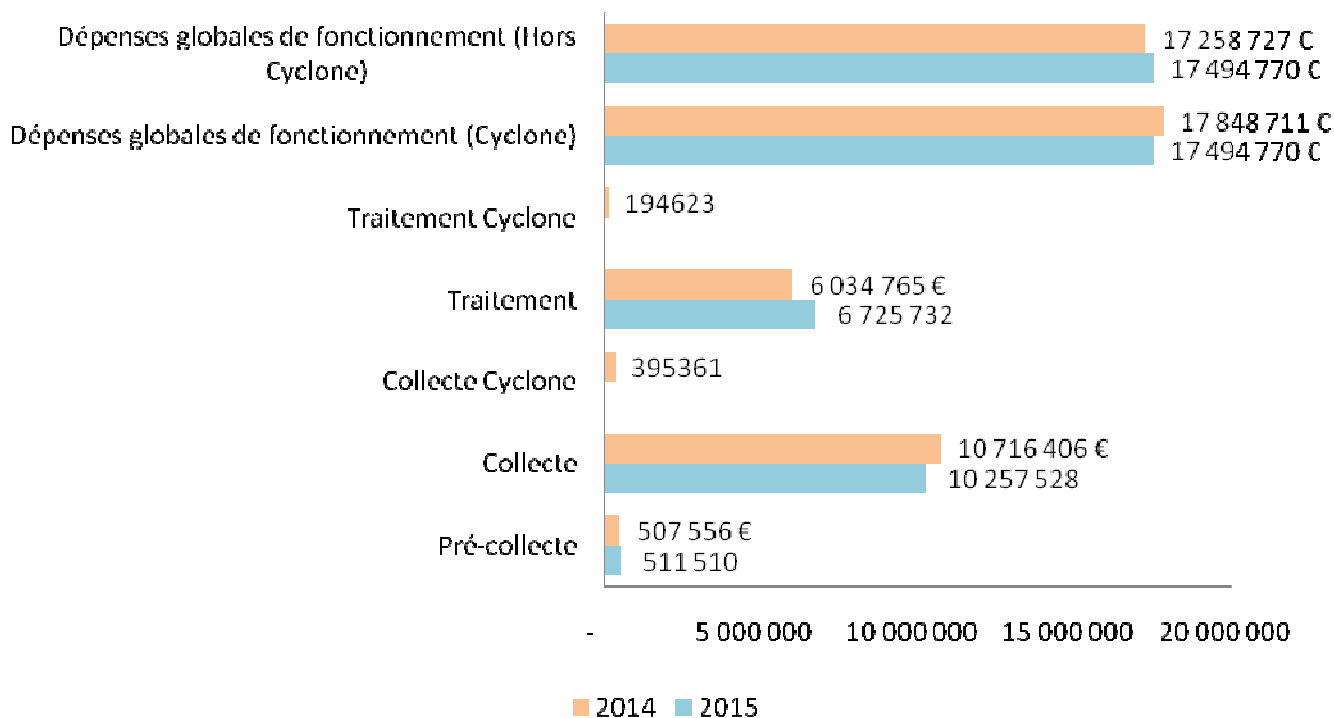
Les recettes sont composées de la TEOM, de la vente des tickets déchèteries, compost et RJM, de la redevance spéciale d'élimination, des fonds d'Eco Emballages, Eco-folio, OCAD3E et PLPD représentent un montant total de 14 045 522 € (soit en augmentation de + 11.13%).

La TEOM (+ les autres ressources) couvre 80% des dépenses de fonctionnement hors coût charges de structures.

6^{ème} PARTIE : SYNTHÈSE DES DONNÉES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

Les dépenses globales de fonctionnement passent de :
140,64 €/hab. (hors cyclone) & 145€/hab (y compris cyclone) à 140,35 €/hab, en 2015.
et se décomposent comme suit : (Figure 14)

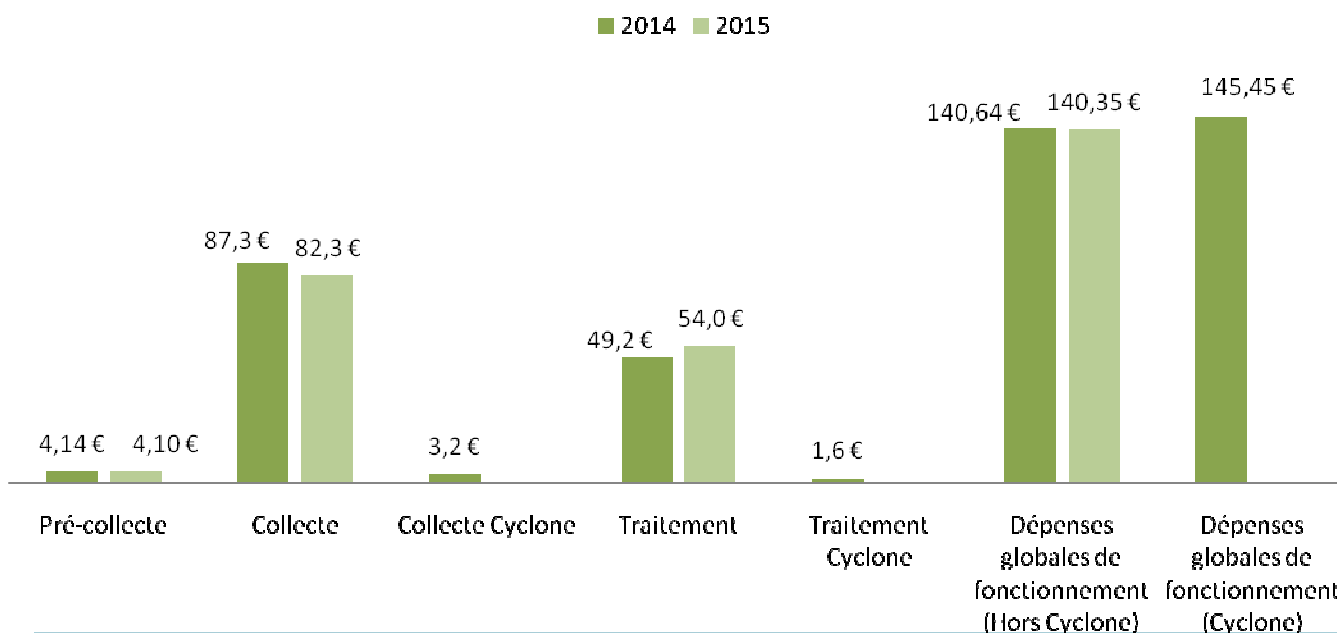
Répartition des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement ont diminué en 2015, avec un coût global de 17 494 770€, soit 1.98% (comparatif 2014 inclus cyclone).

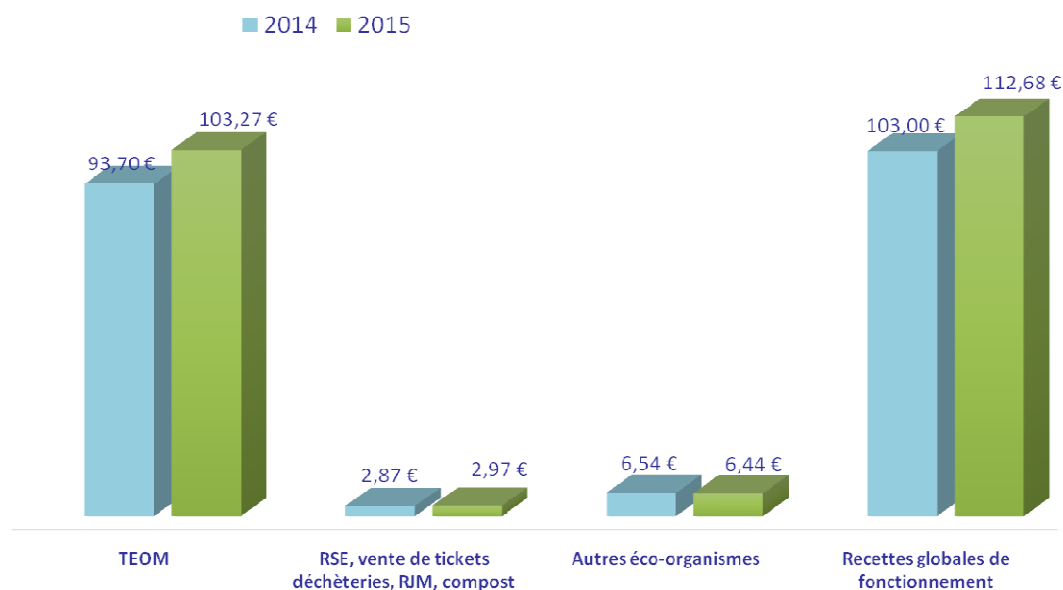
(Figure 18)

Dépense de fonctionnement en €/hab.



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 112.68 €/hab. et se décomposent comme suit :

Recettes globales de fonctionnement



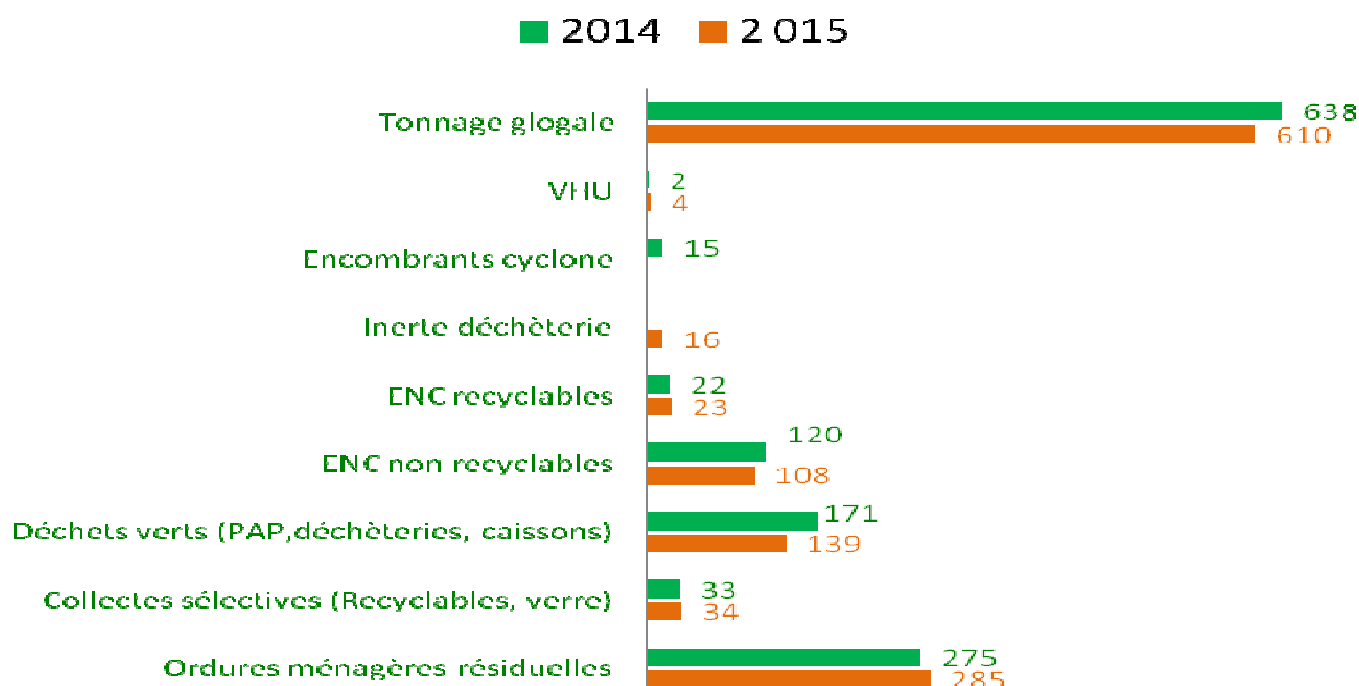
Le tonnage global pris en charge par la CIREST, qui s'élève à 76 078 tonnes est en baisse de 3.58 % entre 2014 et 2015. Chaque habitant a produit en moyenne 610 kg, soit 28 kg de moins qu'en 2014, notamment pour le flux des déchets verts et encombrants non recyclables.

Le gisement global se répartit de la manière suivante :

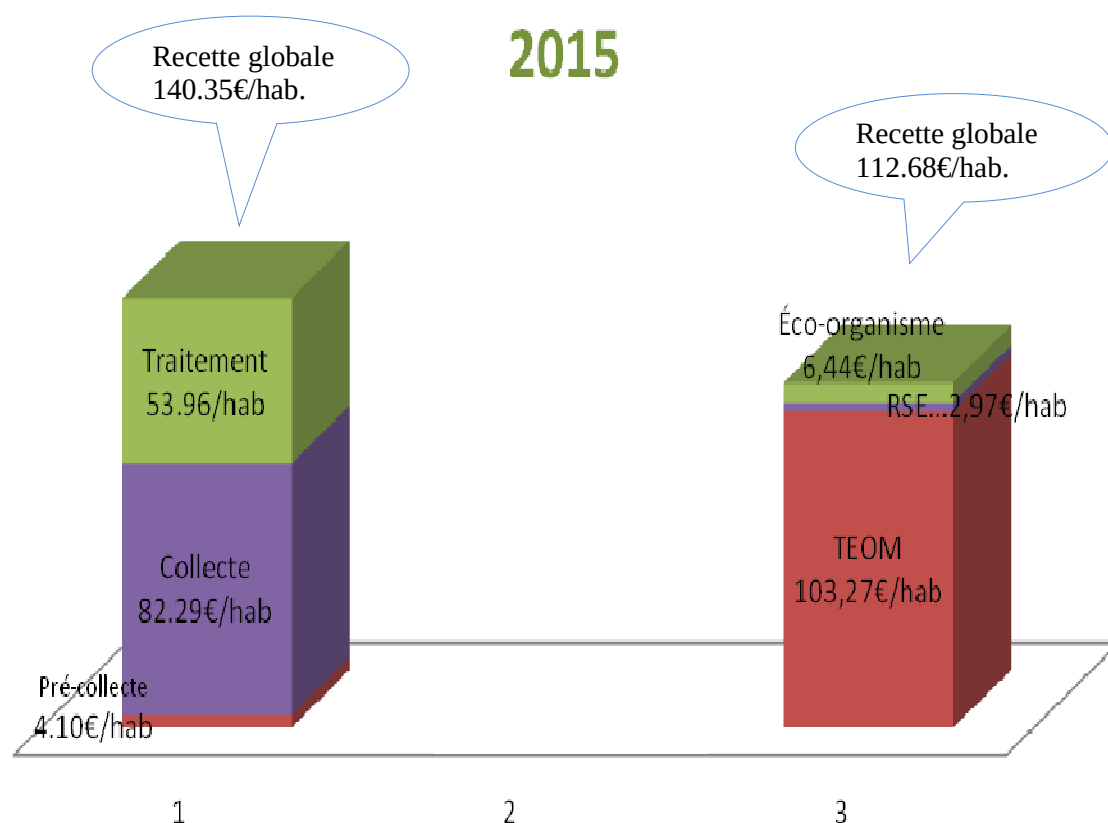
Le bilan global dépenses/recettes du service est représenté dans le diagramme ci-dessous :

(Figure 17)

Tonnage globale par flux (kg/hab./an)



Bilan financier 2015



En raison de la maîtrise des tonnages et de l'augmentation des recettes de fonctionnement, le taux de couverture est en légère augmentation soit 80 % en 2015 contre 71 % en 2014.

7^{ème} PARTIE : Comptabilité analytique : Compta-Coût 2013

La méthode ComptaCoût, développée par l'ADEME, est une méthode d'enregistrement des charges et des produits propres à la gestion des déchets, selon un cadre précis, dénommé matrice. Celle-ci se présente sous la forme d'un tableau à double entrée :

- En colonne, les différents flux de déchets pris en charge par la collectivité ;
- En ligne, les charges et les produits liés aux étapes techniques de la gestion des déchets.

Cette méthode s'appuie sur les principes de la comptabilité analytique. Les données nécessaires à l'expression des coûts selon la matrice ComptaCoût sont celles contenues dans la comptabilité publique, il n'y a donc pas de double saisie mais des retraitements extra-comptables sont nécessaires.

En 2009, l'ADEME a impulsé cette démarche concertée entre les cinq Etablissements publics de Coopération Intercommunale de La Réunion, afin de disposer d'une base de données et d'un référentiel commun aux collectivités.

Les résultats de cette étude peuvent être partagés dans une base de données SINOE qui est tenue à jour chaque année par la collectivité, consultable par le biais d'Internet. Ces données vont permettre ainsi d'établir des comparaisons entre les EPCI de la Réunion et aussi au niveau national.

- Les coûts analytiques par collectivité

Coût aidé TTC par habitant pour tous les flux gérés par les EPCI
Les taux, les recettes de TEOM en €/hab. et le taux de couverture en 2013
(Figure 15)

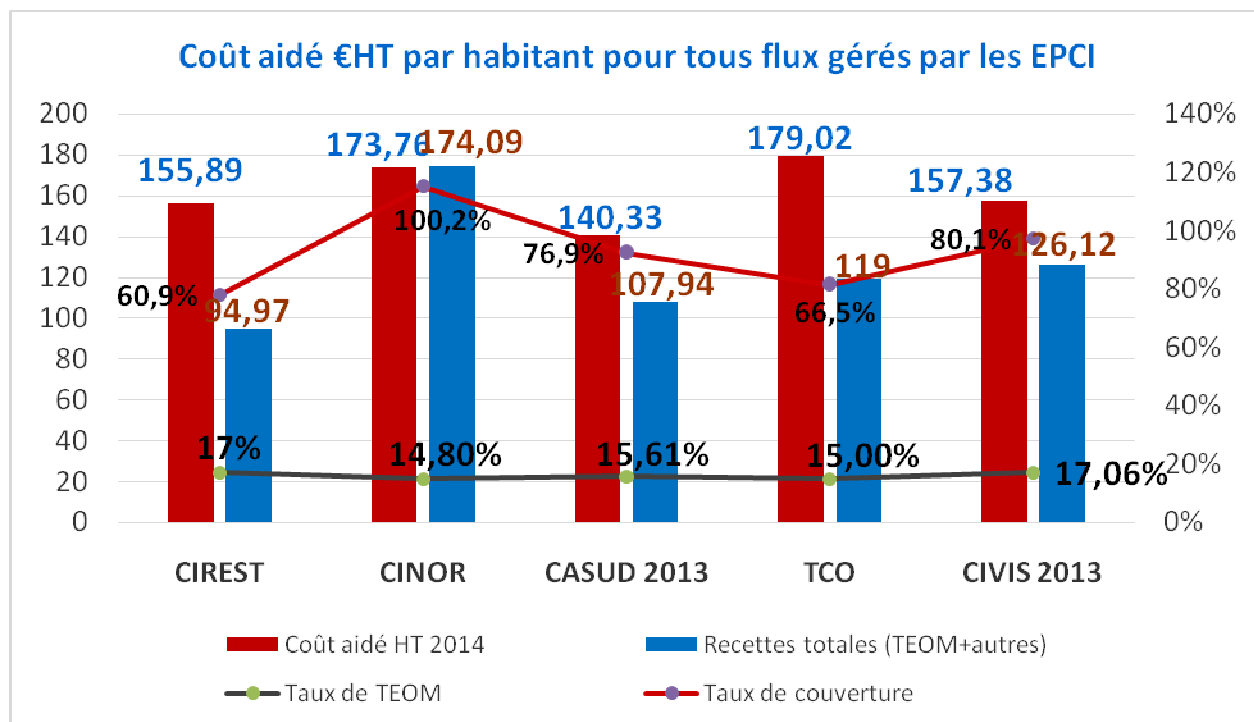


TABLE DES TABLEAUX

(Tableau 1)	4
(Tableau 2)	5
(Tableau 3)	6
(Tableau 4)	9
(Tableau 5)	13
(Tableau 6)	14
(Tableau 7)	16
(Tableau 8)	16
(Tableau 9)	17
(Tableau 10)	18
(Tableau 11)	19
(Tableau 12)	19

TABLE DES ILLUSTRATIONS, FIGURES ET GRAPHIQUES

(Figure 1)	7
(Figure 2)	8

GLOSSAIRE DES TERMES TECHNIQUES ET ABREVIATIONS

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AV: Apport volontaire

BAV: Borne d'apport volontaire

CET: Centre d'enfouissement technique

COMMUNES :

- **BP** : Bras-Panon ;
- **STR** : Sainte-Rose ;
- **STB** : Saint-Benoît ;
- **PDP** : Plaine des Palmistes ;
STA : Saint-André ;
- **SAL** : Salazie

CS : Collecte sélective

DMA : Déchets ménagers assimilés

DV: Déchet vert

TGAP: Taxe générale sur les activités polluantes

TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

VHU: Véhicule hors d'usage

DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques

EMR : Emballages ménagers recyclables

EPCI: Etablissement public de coopération intercommunale

ISDnD : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

JRM: Journaux, revues et magazines

OMA: Ordures ménagères assimilées

OMR: Ordures ménagères résiduelles

PAP: Porte à porte

PAV: Point d'apport volontaire

PFC : Plate forme de compostage

RSE : Redevance spéciale d'élimination

TLC : Textiles, Linge, Chaussures

